

Revue de presse du MEDEF IDF du vendredi 13 au lundi 16 octobre 2017

1	Paris : le bilan de mi-mandat pollué par la question des transports	1
2	Quartier de l’Arsenal, on ne respire plus.....	2
3	Marché francilien du bus électrique : les industriels en ordre de bataille.....	3
4	Entreprises : les contrats courts bientôt surtaxés.....	6
5	Bonus-malus : un système qui fonctionne déjà pour les risques professionnels	7
6	Budget 2018 : la tuile à 10 milliards d'euros qui plombe les comptes du gouvernement	8
7	CSG : 2,5 millions de retraités n’auront pas de compensation.....	9
8	Airbus joue sa survie, la France et l'Allemagne à sa rescousse.....	11
9	Après la French Tech, Bpifrance met la French Fab à l'honneur	13
10	Eolien flottant : la filière sur la ligne de départ.....	15
11	Marlène Schiappa : « Je vais déposer un projet de loi contre les violences sexuelles »	16
12	Déserts médicaux : la réforme par petites touches.....	19
13	Assurance-chômage : les partenaires sociaux inquiets des projets de Macron	20
14	Le Medef remet sur la table le contrôle des chômeurs	22
15	L'exécutif s'attaque aux milliards de la formation professionnelle.....	24
16	Les principaux points noirs de la formation professionnelle.....	25
17	Emmanuel Macron : «Je fais ce que j’ai dit !»	26
18	Chômage, ISF, sécurité : ce qu'il faut retenir de l'interview d'Emmanuel Macron	28
19	Nicolas Hulot au JDD : "Tant que je suis là, c'est que j'y crois"	30
20	Le Premier ministre Edouard Philippe à Bruxelles pour défendre son budget	33
21	Les assemblées d’automne du FMI et la Banque mondiale à l’heure du printemps français 34	
22	Le retour contrarié des entreprises françaises en Iran	36
23	Catalogne : Puigdemont propose à Madrid un délai de deux mois pour négocier	38
24	Autriche : le pari gagné des conservateurs	39

III ILE-DE-FRANCE

LE PARISIEN – 15/10/2017

1 Paris : le bilan de mi-mandat pollué par la question des transports



Pavillon de l'Arsenal, ce samedi. Débat avec Anne Hidalgo et les élus à l'occasion du compte rendu de mi-mandat.

Des applaudissements, des huées, des questions à profusion... mais aussi pas mal de frustrations. Le compte-rendu de mi-mandat de la maire de Paris, Anne Hidalgo, et de ses adjoints était très attendu. Il s'est prolongé pendant plus de 3 heures, ce samedi au pavillon de l'Arсенal (IVe), dans une ambiance oscillant entre discours policés et pics de tension notamment sur les questions de transport.

Affluence. Malgré la météo estivale, les Parisiens n'ont pas boudé le rendez-vous annuel du compte-rendu de mandat. Une demi-heure avant le début théorique de la réunion, une centaine de personnes se pressent déjà devant la salle. Dans la foule bientôt trop nombreuse pour les 500 places prévues, des collectifs «en colère » (les motards ou les mal-logés qui manifestent derrière un cordon de CRS) et des Parisiens venus poser une question généraliste... ou très personnelle.

«Opération de com.' ». Parmi eux, certains montrent rapidement des signes d'impatience face à la forme choisie pour la réunion. Elle débute par un clip très esthétique sur la capitale, se poursuit par la présentation d'études sur le portrait robot et la perception qu'ils ont de leur ville, puis par l'examen des différentes réalisations de mi-mandat en matière de logement, de lutte contre les incivilités, d'aménagements pour la culture ou pour l'accueil des JO.

Transports et pollution en tête des préoccupations. Ces thèmes, abordés après deux heures de débats, sont sans aucun doute ceux qui électrisent le plus la salle. Trois questions vidéos (une piétonne qui dénonce l'encombrement des trottoirs, une cycliste qui réclame plus d'aménagements et un automobiliste qui s'inquiète de la réduction des places de stationnement) et la parole est au public. Une « forêt » de mains se lèvent pour réclamer le micro. « On prend 5 questions », annonce l'organisateur des débats au milieu de la bronca. Une dame s'alarme de la pollution sonore des motos, une autre s'indigne des pics de particules fines sur le boulevard Saint-Germain depuis la piétonisation des berges... tandis que Jean-Marc Belotti, patron des motards en colère, essaie vainement d'avoir la parole.

«Nous devons tous modifier nos comportements ». Christophe Najdovski et Célia Blauel, respectivement adjoints chargés des déplacements et de l'environnement, déminent et justifient la politique municipale. Le premier souligne que les effets bénéfiques de la piétonisation des berges l'emportent sur le négatif. La seconde explique qu'il y aura toujours des voitures dans Paris dans 10 ou 15 ans mais «elles n'auront plus la même motorisation ».

Dans le public, les mouvements de mauvaise humeur continuent. Jean-Louis Missika s'empare alors du micro. «Le réchauffement climatique peut détruire la planète. Nous devons tous modifier nos comportements », martèle l'adjoint à l'urbanisme d'Anne Hidalgo. «Je sais que je peux compter sur vous », enchaîne la maire de Paris, saluée par un tonnerre d'applaudissements.

Benoit Hasse

LE PARISIEN – 16/10/2017

2 Quartier de l'Arсенal, on ne respire plus



Le quartier de l' Arsenal a vu s'agglutiner les embouteillages, et la pollution qui va avec, depuis la fermeture des voies sur berge.

Alerte à la pollution quai Henri IV (IVe). Selon le dernier rapport d'Airparif, c'est ici que la pollution automobile s'est agglutinée après la fermeture des voies sur berge.

«Aucun impact significatif, à la hausse ou à la baisse » sur la pollution de fond à Paris. C'était la conclusion mitigée du dernier rapport d'Airparif il y a quelques jours, un an après la piétonisation des voies sur berge. Un peu moins de polluants ici, un peu plus là, mais rien de significatif.

Sauf à un endroit : quai Henri IV, dans le quartier de l' Arsenal. Ici, les capteurs d'Airparif ont décelé une hausse de 15% des teneurs en dioxyde d'azote !

Miguel habite depuis 27 ans dans le quartier : « Avec l'installation des feux, il y a de plus en plus de voitures, de gaz d'échappements au redémarrage, regrette-t-il... Et de bruit aussi. » Pour Marie, promeneuse habituée au Val-d'Oise, quand on marche le long du quai, « l'air tombe sur les bronches ». Nadine quant à elle, réside quai Henri IV depuis 20 ans. Elle estime aussi que la pollution est importante – son mari souffre d'allergies à cause de cela – mais dénonce également l'insécurité liée à la circulation. « Quand ils le peuvent, les conducteurs roulent comme s'ils étaient sur les berges, à toute vitesse. Il y a déjà eu un accident mortel dans la rue cette année ».

L'un des pneumologues du quartier, dit constater une hausse des consultations pour des pathologies respiratoires, chez les enfants comme chez les adultes. « Les rues sont complètement embouteillées en même temps que la sortie des écoles », déplore-t-il.

« Urgence sanitaire »

Cette dégradation n'a pas échappé au Conseil de quartier de l' Arsenal. Son président, Pierre Lucot, a envoyé une lettre au maire adjoint chargé des transports, Christophe Najdovski, pour lui proposer une action concrète : celle d'ouvrir aux automobilistes la descente sur berges, avant l'entrée du tunnel débouchant sous le pont de Sully. Ce qui reviendrait à rogner le Parc Rives de Seine cher à Anne Hidalgo.

« Nous sommes conscients de la nécessité de réduire l'utilisation de la voiture à Paris, précise Pierre Lucot. Et nous y sommes même même favorables. Mais pas au dépend de la santé des habitants. Il s'agit là d'un état d'urgence sanitaire. »

Le prolongement prévu de la ligne de bus 72 (Parc de Saint-Cloud/Hôtel de Ville) jusqu'à la gare de Lyon, réduisant la circulation à une voie sur le quai Henri IV, ne devrait pas améliorer la situation. « Nous demandons l'ouverture des berges le temps des travaux d'aménagement, jusqu'en 2018 », insiste le président du conseil de quartier. C'est la seule solution que nous voyons », conclut-il.

Mathilde Ragot

LE MONDE – 14/10/2017

3 Marché francilien du bus électrique : les industriels en ordre de

bataille



Du Français Bolloré aux Chinois BYD et Yutong, tous les acteurs lorgnent la manne de 2 milliards d'euros que représente l'électrification des autobus en Ile-de-France.

Dans les travées des Rencontres nationales du transport public (RNTP), le grand salon français du transport collectif, qui se tenait à Marseille du 10 au 12 octobre, on ne voyait qu'eux : les autobus électriques. Des véhicules à batterie de toutes tailles et affichant toutes sortes de pays d'origine : polonais, chinois, basques espagnols, italo-français, franco-chinois et français tout court.

La bataille pour le bus électrique a bel et bien commencé en France et en Europe. Une petite dizaine d'industriels se disputent un marché naissant et surtout alléchant. Les constructeurs sont électrisés par les promesses d'un chambardement dont l'épicentre se trouve en région parisienne : la flotte d'autobus de la RATP – 4 600 véhicules – devra être complètement propre en 2025 et comporter de 70 % à 80 % de bus électriques, soit de 3 000 à 3 700 véhicules (le reste devant rouler au gaz).

En outre, une part non négligeable des 4 000 autres bus et cars roulant en Ile-de-France sur des lignes régulières hors RATP va devoir s'électrifier, ne serait-ce que pour entrer dans Paris, qui vient d'annoncer la fin du moteur thermique pour 2030. C'est donc sur une manne de plus de 2 milliards d'euros que les industriels peuvent compter dans la décennie à venir pour la seule région capitale de la France.

Les grandes manœuvres ont commencé

L'excitation générale est d'autant plus intense que le résultat du premier vrai appel d'offres de cette grande électrification ne devrait pas tarder à être connu : une commande de la RATP de centaines de bus tout électrique (probablement au-delà de 200) et qui pourrait tutoyer les 150 millions d'euros.

Le chiffrage précis, qui est en train d'être finalisé par Ile-de-France Mobilités, le syndicat des transports de la région, sera rendu public fin décembre ou début janvier. La commande viendra s'ajouter à deux plus petits marchés (déjà lancés) de 40 bus électriques chacun et à la livraison d'une vingtaine de véhicules prévue avant la fin de l'année.

Les grandes manœuvres ont donc commencé, et ce sont les Français qui tirent les premiers. Blue Solutions, la filiale batteries et véhicules électriques du groupe Bolloré, avait invité, jeudi 12 octobre, une dizaine de journalistes à constater le savoir-faire de l'entreprise bretonne au cours d'une visite des usines de batteries et de bus sur le site de production d'Ergué-Gabéric (Finistère).

Une technologie unique au monde

Dans l'immense bâtiment cathédrale, une dizaine d'ouvriers en termine avec l'assemblage de plusieurs bus de 12 mètres destinés à la RATP et portant une nouvelle livrée bleue aux couleurs d'Ile-de-France Mobilités. Sur le toit et à l'arrière, huit grands espaces vides attendent les huit packs batteries tout juste sortis de l'usine voisine. « *Nous sommes le seul industriel français et européen à produire l'intégralité des batteries, y compris l'électrochimie*, souligne Didier

Marginèdes, vice-président de Blue Solutions. *Tous les autres sont des assembleurs de cellules produites en Chine.* »

Ces packs de 300 kilos, qui équipent aussi les fameuses Autolib' parisiennes, se caractérisent par une technologie unique au monde, dite lithium métal polymère (LMP), différente des batteries lithium-ion chinoises. La batterie à la française a l'avantage de ne contenir aucun élément liquide, ce qui, affirme-t-on chez Blue Solutions, réduit considérablement le risque d'incendie. En revanche, elle a le défaut de devoir rester constamment chargée afin de maintenir une température d'au moins 60 degrés.

Cela déplaît aux automobilistes mais pas forcément aux acheteurs de véhicules pour le transport en commun. « *Notre technologie va nous permettre de nous développer dans le bus électrique* », assure Marie Bolloré, directrice générale de la direction des applications mobilité électrique de Blue Solutions et fille de Vincent Bolloré, patron du groupe.

Des concurrents chinois

Il est vrai que les bus bretons ont déjà pris quelques longueurs d'avance à Paris. Depuis un an, 23 Bluebus de 12 mètres font la navette entre la place de l'Etoile et la porte de Clignancourt, le long de la ligne 341, première en France à être entièrement équipée en électrique. Des matériels qui satisfont la RATP, même si quelques défauts ont ralenti les premières livraisons.

La RATP a également testé six autres fournisseurs à plus petite échelle, comme la société espagnole Irizar, basée au Pays basque, ou le constructeur polonais Solaris. La régie parisienne n'a pas non plus oublié les Chinois, véritables épouvantails du secteur. Il y a Yutong d'abord, numéro un mondial du bus, qui a vendu 37 000 autobus électriques en Chine en 2016 et qui s'appuie sur un marché intérieur phénoménal représentant 50 fois les volumes français.

En face, BYD a aussi quelques arguments. Premier fabricant de batteries au monde, le groupe de Shenzhen, dans le sud de la Chine, est également le numéro un mondial du véhicule électrique (voitures, bus, camions). BYD est en train d'aménager un ancien site Michelin près de Beauvais (Oise) pour en faire une usine d'une capacité de 800 véhicules par an (quand l'usine Bolloré plafonne à 200). De son côté, Yutong est représenté en France par la société alsacienne Dietrich Carebus, qui se dit prête à transformer son site près de Strasbourg en usine si les commandes affluent.

La capacité à faire baisser les prix sera décisive

Deux autres fournisseurs français sont sur les tablettes de la RATP : Alstom, avec son bus Aptis, conçu sur la base d'un tramway, et Heuliez Bus, filiale de l'Italien Iveco, propriété de Fiat-Chrysler. Heuliez, qui produit ses bus à Rorthais (Deux-Sèvres), s'est associé à une PME de Seine-et-Marne, Forsee Power, spécialiste de la conception de batteries pour autobus à partir de cellules chinoises.

Pour tout ce beau monde, la capacité à faire baisser raisonnablement les prix des bus sera décisive. Pour le moment, un bus électrique (500 000 euros) vaut le double d'un bus diesel. A la RATP, on espère pouvoir faire baisser ce prix sous les 400 000 euros.

Par Éric Béziat

∴ ECONOMIE

LES ECHOS – 16/10/2017

4 Entreprises : les contrats courts bientôt surtaxés



EXCLUSIF - Le bonus-malus promis par Emmanuel Macron pour freiner la rotation de la main-d'œuvre prendrait la forme d'un taux de cotisation patronal variable. Les schémas à l'étude vont de 2 % à un maximum hypothétique de 10 %, contre 4,05 % aujourd'hui.

Après l'euphorie, la soupe à la grimace ? Satisfaites d'avoir obtenu des ordonnances qui sécurisent les licenciements, les entreprises appréhendent une issue moins à leur avantage de la réforme de l'assurance-chômage. L'inquiétude porte en particulier sur le dispositif de bonus-malus promis par Emmanuel Macron pour freiner le [recours](#) aux contrats courts, et [donc à la précarité du marché du travail](#) .

De fait, c'est un véritable big bang qui se dessine, dont la principale conséquence consisterait à passer d'un taux de cotisation patronal fixe à un [taux variable](#) selon le « coût » que chaque employeur fait supporter à l'Unédic, a-t-on appris de sources concordantes.

Taux actualisé chaque année

Le régime de l'assurance-chômage est actuellement financé par une cotisation de 2,4 % des salariés (qui aura disparu fin 2018 et sera compensée par la hausse de la CSG) et de 4,05 % des entreprises (compte tenu de la surtaxe de 0,05 % qui prendra effet au 1^{er} novembre pour trois ans maximum).

Demain, cette mutualisation ne sera plus totale. Le taux de cotisation d'un employeur sera actualisé chaque année en fonction de son « comportement » en matière d'embauches sur les trois années précédentes : selon que les dépenses d'indemnisation qu'il a générées sur cette période dépassent ou non la moyenne nationale, on lui appliquera un malus ou un bonus.

En clair, plus une entreprise aura fait tourner sa main-d'œuvre - quel que soit le type de contrat, CDI, intérim, CDD, intermittence... -, plus elle cotisera. A l'inverse, celle qui conserve longtemps ses salariés ou qui privilégie leur formation pour qu'ils passent le moins de temps à Pôle emploi en cas de rupture de contrat sera moins prélevée.

2 % à 10 % de cotisation

D'après les schémas à l'étude, les taux de cotisation pourraient varier de 2 % (pour les entreprises les plus vertueuses) à un maximum - hautement hypothétique - de 10 % (pour les moins vertueuses). Le dispositif est censé s'équilibrer entre perdants et gagnants, une option sur la table consistant à introduire une modulation en [fonction des secteurs](#) . Ce mécanisme s'apparente en tout cas à celui qui prévaut pour la branche accidents du travail de la Sécurité sociale.

« *C'est le principe du pollueur payeur* », résume Jean-François Foucard, secrétaire national à la CGC, le syndicat des cadres, qui pousse pour un tel système depuis des années. FO affiche aussi sa satisfaction, même si le syndicat penche pour une autre formule.

Le système a ses adeptes, il a aussi ses opposants. Quand bien même il ferait des gagnants, les organisations patronales sont très réticentes. « *L'intérêt général, ce n'est pas de défendre certains secteurs au détriment des autres, même s'ils sont minoritaires* », fait-on savoir au Medef.

La banque, l'assurance, l'industrie n'auraient pas grand-chose à craindre. L'hôtellerie-restauration et l'événementiel beaucoup plus, même si ces secteurs devraient bénéficier d'un surcroît de baisse de charges pour les salaires proches du SMIC lors de la transformation du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) en baisse directe de charges.

Opposition du Medef

Ces secteurs ont déjà été pointés du doigt, en particulier lors de la dernière négociation de la convention d'assurance-chômage, au printemps. Il avait alors été prévu de renvoyer aux branches professionnelles des négociations sur les contrats courts, pour limiter les recours abusifs à ce type d'embauche. Aucune n'a commencé.

« *Nous n'allions pas commencer des négociations en pleine campagne présidentielle, alors qu'Emmanuel Macron annonçait déjà une réforme de l'assurance-chômage s'il était élu* », se défend un responsable patronal, qui n'avait toutefois pas autant de réserves à renégocier la convention Unédic juste avant les élections, au printemps.

Une mauvaise volonté patronale qui pousse le gouvernement à agir. « *Le principe du bonus-malus est de modifier les comportements des employeurs pour limiter la précarité liée aux contrats courts. Mais cela se fera de manière graduelle et sans nuire à l'emploi* », rassure-t-on dans l'entourage du ministère du travail.

Alain Ruello et Marie Bellan

LES ECHOS – 16/10/2017

5 Bonus-malus : un système qui fonctionne déjà pour les risques professionnels



Depuis 1945, la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles (AT-MP) de la Sécurité sociale applique le principe du « pollueur-payeur ».

En matière d'accidents du travail, les entreprises qui ne font pas assez d'efforts de prévention paient des cotisations plus élevées.

Que ceux qui ne protègent pas leur personnel en paient les conséquences. Depuis 1945, la branche Accidents du travail-Maladies professionnelles (AT-MP) de la Sécurité sociale applique le principe du « pollueur-payeur ». Et les employeurs, qui financent l'intégralité des dépenses AT-MP, semblent satisfaits de ce mode de fonctionnement. « *Le principe, c'est l'incitation à la prévention. Nous avons un levier, parce que les entreprises ont intérêt à réduire leurs dépenses* », explique Marie-Claire Pirot, à la direction des risques professionnels de la Sécurité sociale.

Taux de sinistralité sur trois ans

Révisées chaque année, les cotisations sont calculées en fonction du taux de sinistralité constaté sur trois années glissantes. Cet étalement dans le temps permet d'amener en douceur les hausses de cotisations éventuelles, pour que l'entreprise puisse encaisser sans heurts la dépense supplémentaire. De même, pour ne pas déstabiliser les petites entreprises jusqu'à 19 salariés, on leur applique un taux collectif indexé sur la sinistralité de leur secteur d'activité.

Les grandes entreprises, quant à elles, paient un « taux individuel » de cotisation par établissement, qui se définit comme le coût moyen des sinistres en fonction de leur gravité, multiplié par le nombre de sinistres sur trois ans, et divisé par la masse salariale sur trois ans. Les entreprises intermédiaires de 20 à 149 salariés ont une cotisation mixte, avec une part individuelle et une part collective. Enfin, dans certains secteurs d'activité, le taux de sinistralité est faible et homogène : banque, assurance, administration... Par conséquent, ils cotisent sur une base collective.

Les cotisations diminuent

La politique incitative a porté ses fruits. [La sinistralité ne cesse de diminuer](#) depuis l'après-guerre, notamment dans l'industrie. Et le taux net de cotisation diminue depuis deux ans : il est passé de 2,44 % en 2015, à 2,32 % en 2017 - sans avoir retrouvé le niveau de 2010, à 2,28 %.

Toutefois, la tertiarisation de l'économie est porteuse de nouveaux risques : ce sont des aides-soignants qui [se cassent le dos](#) à soulever des patients ou des prestataires à domicile qui dérapent et se brisent les os. La réforme de la pénibilité intervenue cette année va se traduire par une hausse des cotisations.

Une réforme du mode de fixation des cotisations a été engagée en 2017, à horizon 2022. Objectif : simplifier la tarification, mais aussi accroître les incitations.

Solveig Godeluck

LE FIGARO – 13/10/2017

6 Budget 2018 : la tuile à 10 milliards d'euros qui plombe les comptes du gouvernement



EXCLUSIF - La censure de la taxe de 3% sur les dividendes coûtera deux fois plus cher que prévu à l'État.

La commission des Finances de l'Assemblée a-t-elle adopté ce jeudi un projet de budget 2018 déjà... caduc? Peut-être bien. Selon nos informations, Bercy vient de comprendre que [la censure de la taxe à 3% sur les dividendes](#), vendredi dernier par le Conseil constitutionnel, pourrait engendrer un trou de 10 milliards d'euros dans les caisses de l'État, contre le chiffre très optimiste de 5,7 milliards réalisé cet été. Une somme nettement supérieure aux 7 milliards d'euros de baisse nette d'impôts contenues dans le projet de budget 2018. Un montant également plus élevé que les 7,4 milliards de réclamations reçues à ce jour par l'administration et qui devraient

dépasser prochainement les 8,5 milliards, chiffre confirmé par Bercy. En ajoutant les intérêts moratoires réglementaires de 4,8%, la barre des 10 milliards sera donc dépassée.

À cause de sa très mauvaise évaluation du risque juridique lié à cette taxe créée en 2012 par [François Hollande](#) et censurée en avril dernier par la Cour européenne de justice (CJCE), Bercy se trouve donc pris au piège. Le contentieux pèse le double de ce qui était prévu et le fisc va devoir rembourser les entreprises... tout de suite. Contrairement aux précédents contentieux de masse, le Conseil constitutionnel ne laisse en effet à l'administration aucun moyen d'utiliser des mesures dilatoires pour repousser les remboursements aux entreprises. Or le ministère des Finances n'avait provisionné dans le budget 2018 que 300 millions de remboursements. Soit 33 fois moins!

Si le gouvernement ne compense pas le coût du contentieux par des économies ou des recettes supplémentaires, l'objectif de parvenir à 2,6 % de déficit par rapport au PIB en 2018 sera largement dépassé (0,1 point de déficit représente 2,3 milliards d'euros). Le seuil de 3%, que la France ne doit pas franchir pour sortir de la procédure européenne de déficit excessif, pourrait même être à nouveau explosé. À moins que les comptables publics estiment que la douloureuse vient plutôt augmenter les dépenses de 2017, auquel cas «cela remettrait en question le retour du déficit sous 3% dès cette année», prévient François Ecalte, expert en finances publiques et fondateur de Fipeco. Depuis le début de la semaine, les services de [Bruno Le Maire](#) et de [Gérald Darmanin](#) cherchent une solution en urgence. «C'est notre priorité de travail», reconnaît-on dans les couloirs de Bercy.

Plusieurs pistes sont à l'étude. Bercy négocie d'abord avec l'Association française des entreprises privées (Afed, qui représente les 110 grandes entreprises françaises) un moyen d'étaler les remboursements sur dix ans, tout en stoppant à une date donnée les intérêts moratoires dus par l'État. Quel est l'intérêt pour elles d'accepter un tel report? Éviter que la deuxième piste étudiée par Bercy, celle d'une nouvelle taxe provisoire pour financer le contentieux le plus cher de l'histoire, soit mise en œuvre.

Image proinvestisseurs

Une option qui risque, de toute façon, de devenir effective. Car si l'étalement du remboursement permet d'amoindrir les décaissements de l'État l'année prochaine, il n'est pas pris en compte dans la comptabilité nationale, utilisée pour calculer le déficit qui doit redescendre sous la barre des 3% dès la fin de cette année. La nouvelle taxe envisagée, déjà évoquée cet été dans la perspective de la suppression de la taxe de 3% sur les dividendes, pourrait donc prendre la forme d'un prélèvement sur les grandes entreprises.

Une décision qui brouillerait l'image proinvestisseurs de l'exécutif. Dans un deuxième temps, c'est-à-dire à horizon 2019, diverses dispositions fiscales profitant aux grandes entreprises pourraient également être remises en cause pour financer ce contentieux sur le plus long terme...

[Guillaume Guichard](#)

LES ECHOS – 16/10/2017

7 CSG : 2,5 millions de retraités n'auront pas de compensation



7 millions d'euros de retraités subiront une hausse de CSG de 4,5 milliards d'euros à compter de 2018. D'après le rapport du député Joël Giraud, les deux tiers d'entre eux bénéficieront d'une baisse de taxe d'habitation. Pour les autres, la hausse de CSG ne sera pas compensée.

C'est un sujet majeur de préoccupation pour l'exécutif et l'une des sources de mécontentement qui a le plus alimenté [les réflexions sur le projet de loi de finances](#) : la grogne montante chez les retraités confrontés à [une hausse de CSG](#) .

Au global, [l'augmentation de cet impôt se montera à 4,5 milliards d'euros](#) pour cette catégorie de contribuables, souligne le rapport du député Joël Giraud (LREM) sur le projet de loi de finances. Mais pour une grande partie d'entre eux, cette hausse sera neutralisée par une diminution de taxe d'habitation, si bien que l'imposition de ces ménages évoluera peu.

Effets de bord

[Soucieux des effets de bords de cette mesure](#) , Joël Giraud a évalué précisément le champ des retraités pour qui la hausse de CSG ne sera pas compensée. Sur les quelque 14 millions de retraités que compte la France, seuls 7 millions seront concernés par l'augmentation de CSG, ceux qui paient le taux plein de 6,6 %. Le taux réduit n'évoluera pas, ni le seuil d'exonération.

Parmi ces 7 millions de retraités, 2,5 millions n'auront pas de compensation à la hausse de CSG. Plus précisément, ce sont les ménages dont le revenu fiscal de référence est supérieur à 27.000 euros par an pour un célibataire ou 43.000 euros pour un couple. Ils paient actuellement la CSG au taux plein de 6,6 % (qui sera relevé de 1,7 point en janvier) et se situent au-dessus du seuil d'exonération de taxe d'habitation pour 80 % des ménages.

Amoindrir le choc de la CSG

Les 4,5 millions de retraités restants seront concernés par la baisse de taxe d'habitation qui viendra donc amoindrir ou annuler le choc de la CSG. Cela concerne les foyers dont le revenu est compris entre 14.375 euros et 27.000 euros pour un célibataire (entre 22.051 et 43.000 euros pour un couple).

Cependant, cette compensation ne s'effectuera que progressivement durant la mise en oeuvre de l'exonération de taxe d'habitation qui s'étalera sur trois ans, alors que la hausse de CSG interviendra intégralement, dès le 1^{er} janvier 2018. « *En 2018, 600.000 retraités seraient compensés intégralement, et 3,9 millions compensés partiellement. [...] En 2020, 3,8 millions seraient compensés intégralement, et 700.000 compensés partiellement* », précise le rapport de Joël Giraud. Un [effet de ciseau](#) fiscal, qui pourrait laisser [quelques mauvaises surprises](#) à certains contribuables pensant passer au travers des hausses d'impôt.

Ingrid Feuerstein

::: ENTREPRISES

LA TRIBUNE – 16/10/2017

8 Airbus joue sa survie, la France et l'Allemagne à sa rescousse



Les Etats-Unis ont mis en joue Airbus. Emmanuel Macron et Angela Merkel sont unis pour sauver le constructeur aéronautique, en danger de mort. Une survie qui pourrait passer par la nomination d'une nouvelle direction.

Le dossier est explosif, très explosif. Trop peut-être. Il est fort probable qu'il fasse pschitt malgré tout. Selon les informations que La Tribune a recueillies durant son enquête, tout le monde se tient chez Airbus entre les nouveaux "parias" du groupe et les nettoyeurs mais aussi au niveau des Etats. Car ce dossier ne concerne pas n'importe quelle société en Europe : Airbus est l'une des entreprises industrielles les plus emblématiques du Vieux Continent, sinon la plus emblématique. Airbus est même la fierté de la France et de l'Allemagne, le symbole de leur coopération.

Mais aujourd'hui Airbus est en danger de mort, des enquêtes sont ouvertes en Grande-Bretagne et en France sur des éventuels faits de corruption. Les Etats-Unis sont quant à eux en embuscade. Sa survie va donc dépendre de l'équilibre des forces entre d'un côté l'Allemagne et la France, et de l'autre les Etats-Unis. Il y aura bien sûr des concessions de part et d'autre de l'Atlantique et certainement des habillages de communication habiles pour faire croire à la sévérité des sanctions. Au sein du groupe, personne n'a également intérêt à aller au bout de l'histoire car chacun sait où est son intérêt (financier) à éviter de déclencher le premier les hostilités même si un grain de sable peut toujours se glisser. Explications sur un dossier où la morale est bannie...

Le bal des hypocrites chez Airbus

Chez Airbus, il y a donc d'un côté les "parias" du groupe, très clairement tous issus du feu service SMO (Strategy Marketing Organization), anciennement dirigé par Marwan Lahoud et, avant lui, par Jean-Paul Gut. Une équipe qui dispose d'un réseau et d'une influence incroyables à travers le monde et qui est capable de vendre de la glace à des esquimaux. A tel point que des passerelles très fortes existent entre les grands commerciaux de SMO (160 personnes environ) et les services secrets français, assure-t-on à La Tribune. Les commerciaux rendent compte de leurs affaires et des négociations dans des pays dits compliqués aux seconds, qui en retour, les aident ponctuellement. Des échanges en quelque sorte de bon procédé. Ce système fait partie tout simplement de l'influence française dans les coulisses du monde.

SMO a donc fait gagner des milliards d'euros de commandes au groupe et des millions de primes, indexées sur les contrats signés, aux dirigeants d'Airbus. C'était le bon temps où chacun croquait sa part avec gourmandise et insouciance. Trop. Car des centaines de millions de commissions aux intermédiaires ont été validées pendant des années par la direction financière d'Airbus, voire par les plus hauts dirigeants du groupe quand le montant des contrats grimpaient à des sommets himalayens, explique-t-on à La Tribune.

Bien sûr, les chèques destinés aux intermédiaires ont également été signés par la direction financière du groupe, précise-t-on. Y compris ceux qui portaient des "valises de billet" pour arroser les milieux politiques ou autres pour obtenir des commandes dans certains pays sensibles. Une pratique courante et nécessaire pour la plupart des groupes qui commercent dans ces pays. Pas question donc de les déclarer à l'UK Export Finance (UKEF) ou même à la Coface, qui exigent les noms des intermédiaires et le montant des commissions pour accorder un financement à l'export. Mais ce temps est désormais révolu depuis les enquêtes lancées en 2016 par le Serious Fraud Office (SFO), l'agence britannique anti-fraude, puis le Parquet national français (PNF).

Aussi tous ceux qui ont fait gagner des milliards au groupe et des millions à leurs dirigeants et/ou ont servi Marwan Lahoud sont devenus des parias dans le groupe. De tolérés par Tom Enders, qui ne les a jamais vraiment trop appréciés mais en avaient besoin (voir l'enquête de Mediapart), ils ont été bannis du jour au lendemain à la suite des audits internes confiés à partir de 2014 à des cabinets d'avocats américains. Leurs investigations se concentreraient sur la période 2011-2017. *"Il y a eu des errements, des dysfonctionnements. C'est grave"*, nous confie une source en interne. Résultat, la plupart des dirigeants de SMO ont quitté un à un le groupe, nantis de gros chèques assortis de clauses de confidentialités très strictes. Des départs que la direction justifie pour la majorité d'entre eux par l'opération d'intégration du groupe [lancée en septembre 2016 par Tom Enders](#). Ils n'avaient plus leur place dans la nouvelle organisation... Ce qui fait sourire les connaisseurs du dossier. Ainsi, après Anne Tauby, directrice du Marketing et de la Globalisation du groupe, c'est au tour du directeur de la région Asie-Pacifique Pierre Jaffre d'être le prochain sur la liste de Tom Enders et de son directeur juridique d'Airbus John Harrison, appelé en renfort en 2015 par le PDG d'Airbus pour faire le nettoyage.

Et surtout, les bannis, rompus aux méthodes du business mondial, n'ont évidemment pas oublié d'emporter avec eux dans leurs cartons des documents compromettants pour la direction pour se protéger. Bien sûr, ils n'ont aucune raison de les faire sortir tant que... l'équilibre de la terreur n'est pas rompu. Jusqu'ici ce qui est sorti dans la presse ne représente qu'une infime partie de l'iceberg même si *"99% des contrats ont été faits dans les règles"*, rappelle un ancien de la maison. Mais les petites mains du SMO à l'image de certains juristes, qui n'ont pas été aussi bien traitées par la direction que certains responsables, tiendront-elles leur langue si leur vie professionnelle est à jamais brisée ? A voir...

Les dirigeants d'Airbus, dont Tom Enders, qui s'est soumis selon nos informations, aux enquêtes internes du groupe en confiant son téléphone et ordinateur professionnels aux enquêteurs, plaident quant à eux l'ignorance sur des faits éventuels de corruption. *"Il y a deux niveaux de responsabilité : ceux qui ont eu de mauvais comportements et ceux qui ont des responsabilités managériales dans le groupe"*, fait-on valoir en interne. Très clairement, la direction la joue en reprenant la formule tristement célèbre : "responsable mais pas coupable". Une ligne de conduite fragile si des documents compromettants venaient finalement à sortir... En outre, le SFO demande à Airbus des coupables, qui ne sont pas protégés des poursuites pénales par l'accord passé entre le groupe et l'agence britannique. Qui va payer pour tout le monde ? Certains des bannis sont prêts à rendre coup pour coup.

Que vont faire les Etats-Unis?

Les Etats-Unis vont-il s'inviter dans ce dossier ? C'est la question qui trotte dans toutes les têtes des acteurs de cette affaire d'Etat(s). Mais ils y sont déjà comme le révèle Le Monde. En revanche, ce qu'ont pu faire impunément les Etats-Unis avec Alstom, il n'est pas sûr qu'ils puissent infliger le même châtiement à Airbus sans coup férir. Pour sauver le constructeur européen, joyau industriel européen, *"la France est prête à rendre coup pour coup si les Etats-Unis recommencent à faire du terrorisme économique"* avec ce dossier, assure-t-on à la Tribune.

Les Etats-Unis vont donc devoir analyser les conséquences d'une attaque contre Airbus et en jauger les avantages et les inconvénients. Car après Alstom, Technip, Total, BNP ou encore Crédit Agricole qui ont courbé l'échine face aux Etats-Unis, Airbus serait la goutte d'eau qui ferait déborder le vase. Trop, c'est trop. Clairement, le dossier Airbus peut basculer dans une guérilla potentiellement mortifère des deux côtés de l'Atlantique dans le cadre de la guerre économique que se livrent les Etats-Unis et l'Europe. D'autant que le comportement du département de la justice américain (DoJ) est de plus en plus considéré en Europe comme un comportement de "voyou", fait-on valoir en France.

Pour les Etats-Unis, la question est de savoir si le jeu en vaut vraiment la chandelle. La France a fait passer le message, calqué sur celui de la dissuasion nucléaire : vous attaquez, nous ripostons. Car la France a un nouvel outil, la loi Sapin 2, qui permet cette riposte. Des dossiers seraient déjà constitués. Enfin, si Airbus disparaît, les Etats-Unis pourraient se retrouver en duopole avec les Chinois. Le veulent-ils vraiment ? A suivre.

La loi Sapin 2 dispose qu'en cas d'infractions relatives à la corruption commises à l'étranger par un Français, une personne résidant habituellement en France ou exerçant tout ou partie de son activité économique sur le territoire français, la loi française est applicable en "toutes circonstances".

Macron et Merkel, unis pour sauver Airbus

En France, le dossier est personnellement pris en main par Emmanuel Macron après avoir longtemps été sous-estimé par François Hollande. Le président et son plus proche entourage ont pris conscience de l'extrême gravité de la situation et seraient prêts à en découdre. *"C'est l'un des dossiers les plus sensibles et les plus secrets"* du moment explique-t-on à La Tribune. C'est également un dossier régulièrement évoqué dans les échanges fréquents entre Emmanuel Macron et Angela Merkel, qui a des relations extrêmement froides avec Tom Enders. *"C'est leur sujet prioritaire. Les deux Etats sont déjà intervenus sur le thème : 'il faut mettre fin à ce bordel qui menace la pérennité du plus gros acteur industriel en Europe'"*, décrypte-t-on.

Chez Airbus, qui s'est dénoncé auprès du SFO pour fuir la justice américaine, on assure que le sérieux de l'enquête de l'agence britannique permettra de maintenir les Etats-Unis en dehors du dossier. Faut-il rappeler que [le gouvernement Blair avait enterré en 2006 une enquête du SFO sur le très sulfureux contrat Al-Yamamah avec l'Arabie Saoudite](#). Il avait invoqué la *"relation stratégique essentielle"* entre les deux pays et expliqué que l'enquête pourrait nuire à la sécurité nationale. Peu de temps après, Londres signait un très important contrat militaire avec Ryad. Comme quoi la raison d'Etat et l'hypocrisie font bon ménage...

Pour autant, chacun a bien conscience qu'il faudra sortir de ces affaires par le haut... avec forcément des compromis à la clé. Selon une source proche du dossier au sein de l'Etat, une réflexion serait engagée sur une opération "main propre" à la tête d'Airbus, qui impliquerait le départ de tout le comité directeur du groupe, Français compris. Problème, qui pour les remplacer? La question n'est pas encore semble-t-il résolue. Mais le moment de vérité approche. Alors, pschitt ou bang bang ?

[Michel Cabirol](#)

LE FIGARO – 13/10/2017

9 Après la French Tech, Bpifrance met la French Fab à l'honneur



La 3e édition d'Inno Génération a mis l'accent sur la nécessité de concrétiser les idées en business.

Le pari était audacieux. Pour la troisième année consécutive, Bpifrance a réussi à remplir [l'AccorHotels Arena](#) pour parler business. Aux habituelles stars de la musique ou du sport ont succédé, pour une journée, des chefs d'entreprises français et étrangers et des personnalités issues d'horizons variés. L'événement, qui a réuni plus de 30.000 personnes de 8 heures à minuit, se veut un lieu d'échanges et de business. Les créateurs de start-up sont venus partager des expériences, rencontrer des investisseurs, proposer des produits à des directeurs achats...

Un petit détail témoigne de l'importance accordée à la concrétisation des idées en «business»: ici, le coq rouge de [la French Tech](#) a laissé sa place au même animal, cette fois bleu, de la French Fab, cette «vitrine des savoir-faire industriels français en mouvement». Grandes entreprises et start-up sont ralliées sous cette même bannière. «La France a une fenêtre de 30 mois pour réussir son pari. Trente mois pour être à l'industrie de demain ce que l'Allemagne a été à celle du XXe siècle», a lancé Nicolas Dufourcq. Le patron de Bpifrance est convaincu de l'urgence à laquelle l'économie nationale fait face: il faut profiter de l'actuel cycle de croissance à l'échelle macroéconomique pour faire grandir ses entreprises avant le prochain retournement conjoncturel.

Saisir la vague pour donner à l'Europe toute sa place dans la nouvelle économie. C'est aussi avec cette idée que [Xavier Niel, fondateur de Free](#), startuppeur de la première heure, est venu donner le coup d'envoi de cette journée. Il a posé les enjeux sur la table. «La valeur de toutes les nouvelles entreprises technologiques créées dans le monde ces dernières années représente 3000 milliards de dollars. Seuls 3% viennent de sociétés européennes. Or l'Europe représente 25% du produit national brut mondial. Les pessimistes pensent que l'Europe va tomber à 3%. Je fais partie de ceux qui estiment que nos 3% vont devenir 25%», lance-t-il.

Porter la transformation

[Margrethe Vestager, commissaire européenne à la Concurrence](#), ne dit pas autre chose quand elle affirme vouloir mettre en place «une concurrence saine, avec un environnement fiscal dans lequel chaque acteur du digital contribue à leur juste part». Objets réguliers des foudres de la commissaire, Google et [Amazon](#) se voient désormais infliger des amendes par Bruxelles. Ils sont l'illustration d'une préoccupation: offrir un environnement qui permette aux innovations d'émerger. Ces nouveaux acteurs vont aussi devoir gagner la confiance des consommateurs, alors que «moins d'un quart des Européens se fient aux entreprises en ligne pour protéger leurs données. Il faut de la confiance pour créer du business, souligne la commissaire européenne, alors même que chaque innovation disruptive porte en elle la disparition d'un autre business.» L'Europe doit donc se positionner pour être du côté des créateurs d'entreprises, et non pas uniquement dans le camp de celles qui disparaissent. Elle doit «donner aux innovateurs la place de réussir».

La France a sa carte à jouer dans cette course, avec ses start-up et ses industries «traditionnelles», dont beaucoup ont déjà pris le virage du numérique et de la transformation. Cette évolution du monde, et plus particulièrement de l'écosystème français, passe aussi par le tissage de liens plus étroits entre les start-up et les grands groupes. [Air liquide](#) a ainsi déjà accéléré une trentaine de start-up, notamment en leur apportant du business. À l'image de Benoît Potier, son PDG, plusieurs patrons de grands groupes français sont venus témoigner de leur implication dans cet écosystème, comme [Isabelle Kocher](#) (Engie), Christel Bories (Eramet), Frédéric Sanchez (Fives), ou encore Jacques Veyrat (Impala), Maud Bailly (AccorHotels) et Jacques Aschenbroich (Valeo). Cette liste illustre aussi une autre préoccupation de la BPI: promouvoir la parité hommes-femmes. Peu de rendez-vous de cette ampleur peuvent se targuer d'avoir atteint cet objectif.

[Elsa Bembaron](#)

LES ECHOS – 16/10/2017

10 Eolien flottant : la filière sur la ligne de départ



L'éolienne a été inaugurée vendredi dans le port de Saint-Nazaire, avec le secrétaire d'Etat à la Transition écologique Sébastien Lecornu.

La première éolienne flottante en mer a été inaugurée vendredi à Saint-Nazaire. Quatre fermes pilotes tablent sur une mise en service entre 2020 et 2021.

De la navigatrice Catherine Chabaud au secrétaire d'Etat à la Transition énergétique Sébastien Lecornu, les bonnes fées n'ont pas manqué à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique), vendredi, pour inaugurer [Floatgen, la première éolienne flottante au large des côtes françaises](#) - qui sera par la même occasion la première éolienne en mer tout court.

Amasser de l'expérience

Il faudra toutefois encore un mois de travail à terre avant une installation en mer, qui dépendra des fenêtres météo alors que l'hiver s'annonce. « On finalise le montage de l'éolienne au milieu du port et on transportera l'ensemble déjà monté. On réduit les travaux en mer, c'est l'un des enjeux de l'éolien flottant », salue Paul de la Guérivière, [PDG](#) d'Ideol, qui a travaillé en partenariat avec Bouygues et l'Ecole Centrale de Nantes.

Ideol entend amasser de l'expérience, notamment pour le parc Eolmed piloté par Quadran au large de Gruissan (Aude), l'un des quatre projets pilotes lauréats l'an dernier du premier appel d'offres français sur cette technologie. Chacun bénéficiera pendant vingt ans d'un prix d'achat de l'électricité de 240 euros par mégawattheure (les prix de marché évoluent autour de 40 euros/MWh).

Flotteurs et méthodes d'ancrage

« L'éolien flottant n'est pas encore une technologie mature, elle a besoin de suivre un enchaînement d'étapes de maturation. Ces pilotes doivent confirmer la viabilité technique et économique », juge Jean-Mathieu Kolb, directeur du projet du Golfe du Lion pour Engie, en partenariat avec le portugais EDPR et la CDC pour quatre éoliennes de six mégawatts chacune.

Si les turbines sont les mêmes que pour l'éolien posé (jusqu'à 8 MW avec une turbine Siemens pour le projet Provence Grand Large d'EDF EN), les options des projets diffèrent pour le flotteur (carré, tripode, triangle, en béton, en acier ou hybride...). Les groupes de BTP - Bouygues, Eiffage et Vinci - sont en tout cas présents. Les méthodes d'ancrage varient aussi, avec du filin en nylon pour Ideol ou des chaînes en acier pour Eolfi.

Concertations

Les équipes de projet ont débuté leurs concertations l'été dernier, en vue d'un dépôt de leurs demandes d'autorisation d'ici début 2018. Elles espèrent que [les recours qui continuent à retarder les projets de parcs dans l'éolien en mer posé](#) leur seront épargnés. « On est sur des projets pilotes d'échelle plus réduite, et nous serons à 25 kilomètres des côtes du continent, il y a donc

moins d'arguments paysagers », veut croire Thierry Daugeron, chef du projet mené par [Eolfi et le chinois CGNEE au large de l'île de Groix](#) (Morbihan).

Sans [recours](#), les projets prévoient une décision d'investissement et un début de construction en 2019, pour une mise en service entre fin 2020 et 2021.

Véronique Le Billon

::: SOCIÉTÉ

LA CROIX – 16/10/2017

11 Marlène Schiappa : « Je vais déposer un projet de loi contre les violences sexuelles »



Marlène Schiappa, à l'Assemblée nationale, lors des questions au gouvernement le 10 octobre 2017.

EXCLUSIF // La secrétaire d'État à l'Égalité entre les femmes et les hommes annonce qu'elle déposera en 2018 un projet de loi contre les violences sexistes et sexuelles.

Le texte devrait verbaliser le harcèlement de rue, allonger la prescription des crimes sexuels sur mineurs et créer une présomption de non-consentement pour les enfants.

Qu'attendez-vous du fait que l'égalité femme-homme soit élevée au rang de grande cause nationale ?

Marlène Schiappa : Nous voulons que les chiffres des violences diminuent, qu'il n'y ait plus 84 000 viols et 220 000 agressions sexuelles par an et plus une femme qui meure sous les coups de son conjoint tous les trois jours.

Pour y parvenir, le gouvernement proposera d'inscrire dans la loi une nouvelle étape de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles courant 2018. Il proposera d'allonger les délais de prescription des violences sexuelles faites aux mineurs, d'établir un âge minimal en dessous duquel il y aurait une présomption de non-consentement des mineurs et de verbaliser le harcèlement de rue.

Dans la lettre de mission que m'a donnée le premier ministre est fixé l'objectif de sensibiliser et de mobiliser les citoyens sur la lutte contre les violences. Désormais, je vais interpellier les Français en les associant à l'écriture de cette loi.

Comment comptez-vous vous y prendre ?

Marlène Schiappa : Ce lundi, nous ouvrons une vaste consultation. Les parlementaires, la Mission pour la protection des femmes (Miprof), le Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) vont être consultés, mais aussi des magistrats, psychiatres et psychologues, représentants des forces de l'ordre ou encore du monde de l'éducation. De plus, chaque citoyen pourra faire des propositions en participant ou en organisant un atelier dans le cadre du Tour de France de l'égalité que je viens de lancer. C'est la première fois que l'on construit une grande loi citoyenne comme cela sur ce sujet.

Concernant les délais de prescriptions, vous souhaitez donc aller au-delà de la législation actuelle, qui les fixe à 20 ans à compter de la majorité de la victime ?

Marlène Schiappa : Nous recevons énormément de demandes en ce sens. Beaucoup de victimes nous expliquent qu'elles ont eu besoin de temps pour aller en justice. Elles témoignent qu'elles ont voulu construire leur vie avant de s'occuper de cela. Qu'elles ont eu besoin de trouver un travail, de construire une famille puis, qu'un jour, parfois quand leurs propres enfants ont atteint l'âge où elles ont été agressées, elles ont eu des réminiscences de ce drame. Mais quand elles ont voulu saisir la justice, c'était trop tard.

Des magistrats disent qu'après de longues années, il y a un risque de dépérissement des preuves...

Marlène Schiappa : C'est un vrai sujet, on le sait. Nous avons déjà beaucoup travaillé avec la garde des sceaux et plusieurs magistrats. Mais nous avons besoin de mener cette large concertation pour demander aux uns et aux autres comment, notamment, ils envisagent de tenir un procès 28 ans après les faits.

Est-ce que vous écarterez l'idée d'abolir carrément la prescription pour ces faits ?

Marlène Schiappa : Oui, pour plusieurs raisons. D'abord, l'imprescriptibilité est réservée aux crimes contre l'humanité. Je pense qu'on ne passerait pas l'étape du Conseil constitutionnel. Ensuite, certains experts estiment qu'il est bon pour les victimes d'avoir une date butoir. On sait par exemple que certaines personnes retrouvent la mémoire précisément à l'approche de cette échéance. Mais s'il ressort des débats que l'imprescriptibilité peut avoir un intérêt, alors nous l'étudierons.

Vous seriez favorable à un délai de prescription de 30 ans à compter de la majorité de la victime ?

Marlène Schiappa : A mes yeux, cela pourrait constituer une position équilibrée.

Concernant les comportements de rue, pouvez-vous nous préciser où commence le harcèlement ?

Marlène Schiappa : L'idée est de trouver une définition commune, acceptée par tous. Aussi ai-je déjà demandé à cinq parlementaires de groupes différents de réfléchir à cette notion. A titre personnel, je pense que nous savons tous intuitivement qu'il y a une barrière. Que faire un compliment ou siffler n'est pas du harcèlement, mais que suivre une femme dans la rue avec insistance en est un. Il y a, dans cette situation, une forme d'intimidation.

Le débat que je lance doit servir à préciser les limites. J'ai été frappée par le fait que dans les trois premiers ateliers du tour de France auxquels j'ai assisté, ce sujet arrive en tête des préoccupations des jeunes filles. Il ne faut pas laisser cela devenir une normalité.

Comment concrètement la police va-t-elle pouvoir verbaliser ces hommes ?

Marlène Schiappa : Je crois à la capacité de la police à agir. On a beaucoup reproché l'accueil réservé aux femmes qui déposent plainte dans les commissariats. Dans les faits, de grands progrès ont été accomplis et nous allons travailler main dans la main avec le ministère de l'intérieur pour étudier les conditions de cette verbalisation.

Vous attendez-vous à des réticences ?

Marlène Schiappa : C'est le thème qui devrait faire le plus débat. Il y a encore beaucoup de réticences chez certains hommes. Certaines féministes m'ont dit voir dans cette verbalisation un risque de racisme sous prétexte que, statistiquement, ce seraient d'abord les personnes « racisées » qui seraient mises en cause. Je leur ai répondu : « Mais que veut dire "racisé" ? Ce n'est pas le sujet ! » L'origine ne doit être ni un facteur aggravant, ni une circonstance atténuante.

Un homme de 28 ans vient d'être renvoyé devant la justice pour simple « atteinte sexuelle » après avoir eu une relation sexuelle avec une enfant de 11 ans. Il n'a pas été poursuivi pour viol au motif que l'enfant n'aurait pas été « contrainte » par l'adulte. L'affaire a fait grand bruit. Qu'en pensez-vous ?

Marlène Schiappa : Je n'interviens pas dans cette affaire au nom de la séparation des pouvoirs et, par respect pour la petite fille, je ne la commenterai pas. Mais les débats autour de nous révèlent un vide juridique. Nous devons inscrire clairement dans la loi qu'en deçà d'un âge – qui reste à définir –, il ne peut même pas y avoir de débat sur le fait de savoir si l'enfant est ou non consentant. J'ai l'impression qu'il y a consensus dans la société sur ce point.

Pour les mineurs, vous souhaitez fixer un seuil au-dessous duquel on présume qu'il ne peut y avoir consentement de l'enfant, c'est bien cela ?

Marlène Schiappa : Oui, considérer qu'un enfant est consentant au motif qu'il ne s'est pas clairement opposé à la relation, c'est faire totalement abstraction de l'état de sidération dans lequel il se trouve. Par ailleurs, un enfant peut tout simplement ne pas deviner ce qu'un adulte va lui faire. Je veux donc qu'on puisse obtenir des condamnations pour viol et non pour atteinte sexuelles en deçà d'un certain âge.

Quel est votre calendrier ?

Marlène Schiappa : Idéalement 2018, nous travaillons sur ce projet depuis des mois avec la Miprof, le ministère de la justice et Matignon.

Le texte peut-il s'ouvrir à d'autres sujets ?

Marlène Schiappa : Oui, toutes les violences sexuelles doivent être prises en compte. Je pense notamment aux violences sexuelles faites aux hommes et aux petits garçons. Je pense aussi au sujet spécifique des violences sexuelles faites aux personnes handicapées. On a là encore un tabou à lever. J'aimerais aussi avoir des propositions citoyennes sur le recueil de la parole, par exemple.

Est-ce qu'on est à un tournant au niveau de l'opinion ?

Marlène Schiappa : Une parole s'est libérée, en France comme ailleurs dans le monde. La société est prête à rejeter ces violences. Nous sentons une envie d'agir.

Propos recueillis par Marie Boëton et Emmanuelle Lucas

LES ECHOS – 16/10/2017

12 Déserts médicaux : la réforme par petites touches



Edouard Philippe et Agnès Buzyn veulent partir des expériences de terrain pour renforcer l'accès aux soins, en commençant par conforter les maisons de santé.

Contre les déserts médicaux, il n'y a pas de recette miracle, a reconnu le Premier ministre, [en déplacement vendredi dans la Haute-Vienne](#) . Avec la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, ils ont présenté le plan gouvernemental d'accès aux soins et annoncé l'extension des zones fragiles de 7 % à 18 % du territoire.

Le nouvel exécutif privilégie une politique des petits pas, dans la continuité de son prédécesseur. Il s'agit d'« *amplifier les mesures qui fonctionnent et de lever méthodiquement tous les obstacles qui empêchent les acteurs de mettre en place des solutions adaptées à leur territoire* ». Mais aussi d'éviter la coercition, en laissant les professionnels s'installer où ils le souhaitent.

Doubler le nombre de maisons de santé

« *Les maisons de santé ne sont pas une panacée* », a-t-il ajouté, en sortant de celle de Châlus. Néanmoins, certaines d'entre elles, celles qui ont été pensées par les soignants, fonctionnent. Edouard Philippe a réaffirmé l'objectif présidentiel de doubler leur nombre (1.000 de plus) durant le quinquennat.

Le grand plan d'investissement a prévu de leur allouer 400 millions d'euros et la convention signée au printemps avec l'assurance-maladie pérennise la subvention moyenne de 40.000 euros par an pour l'embauche d'un coordinateur pour la structure. Le but est qu'en 2022, les 2.000 maisons en aient un, contre 500 aujourd'hui. Cela coûtera alors 90 millions d'euros à l'Assurance-maladie.

500 nouveaux lieux de stage ambulatoire

Les professionnels de santé, qui ont globalement bien accueilli les annonces de ce vendredi, sont au centre des attentions. Dès 2018, ils auront accès à un guichet unique pour être accompagnés dans leurs démarches administratives de l'installation à la retraite. Le cumul emploi-retraite est assoupli pour les aînés. Les remplaçants et les praticiens ou auxiliaires médicaux à exercice mixte (salarié et libéral) pourront s'affilier au seul régime général.

Pour que les jeunes n'aillent pas tous à l'hôpital, 500 nouveaux lieux de stage seront ouverts en ville, avec une revalorisation de moitié de l'indemnité de maître de stage à 300 euros. Des aides de 200 euros seront accordées aux stagiaires pour le transport ou l'hébergement.

Par ailleurs, les jeunes sont demandeurs de sécurité et de travail en équipe. Dès 2018, 300 postes d'assistant partagé seront créés dans les zones sous-denses afin que des diplômés en médecine puissent exercer à la fois à l'hôpital et dans une maison de santé.

Solveig Godeluck

::: SOCIAL

LES ECHOS – 13/10/2017

13 Assurance-chômage : les partenaires sociaux inquiets des projets

de Macron



Emmanuel Macron et Jean-Claude Mailly, jeudi 12 octobre à l'Élysée.

Le président de la République a reçu ce jeudi tous les leaders patronaux et syndicaux sauf celui de la CFDT. Il y aura une négociation sur la formation, leur a-t-il promis.

Comme il l'avait fait pour la refonte du Code du travail, Emmanuel Macron, a lancé le second train de réformes sociales, sur l'assurance-chômage, la formation et l'apprentissage, en recevant un à un les leaders syndicaux et patronaux. C'est Force ouvrière qui a ouvert le bal ce jeudi et la CFDT, reçue la première le 23 mai, qui le fermera vendredi matin.

Ces entretiens en tête-à-tête ont confirmé que le premier sujet sur lequel l'exécutif a prévu de plancher - l'apprentissage - est le moins polémique. « *Il n'y a pas de contentieux politique, ce qui devrait permettre de travailler à partir des problèmes posés sur le terrain* », a résumé François Hommeril, le président de la CGC, qui, comme son homologue de la CGT, Philippe Martinez, a par ailleurs dit au chef de l'Etat tout le mal qu'il pensait de la réforme du Code du travail.

Très fort intérêt du patronat

Sur l'apprentissage, même le leader de la CGT a trouvé au moins un point d'accord avec le chef de l'Etat (sur l'intérêt de développer « *des écoles de formation des apprentis par filière* »). La journée a, par ailleurs, montré le très fort intérêt du patronat pour le sujet. « *Ce qu'il faut sur l'apprentissage, ce n'est pas une réforme, mais une refondation* », a affirmé Alain Griset, le président de l'U2P (artisans et professions libérales), réclamant une aide à l'embauche en CDI des apprentis. Pierre Gattaz, le président du Medef, a, lui, été jusqu'à réclamer que « *le financement ne passe plus par les régions* ».

Sur ce sujet comme sur les autres, l'entourage du chef de l'Etat a expliqué que la méthode serait la même que pour le Code du travail : du sommet - l'Élysée - à la « base » - le cabinet de la ministre du Travail : des concertations bilatérales avec chacun, pas de négociations.

Ce n'est pas ce qu'ont compris les partenaires sociaux sur la formation. « *Il y aura une négociation* » entre patronat et syndicats, a affirmé Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. Reste à en préciser l'ampleur. Ce sera l'enjeu du document d'orientation gouvernemental qui cadrera ces discussions.

Vives inquiétudes

Même si aucun n'a voulu déterrer la hache de guerre dès maintenant, les déclarations de presque tous les leaders patronaux et syndicaux ont montré que la réforme de l'assurance-chômage et son financement suscitaient de vives inquiétudes. Pierre Gattaz, le plus enthousiaste à la sortie de son entretien, a expliqué que l'ouverture de l'assurance-chômage aux indépendants (et aux démissionnaires) poserait « *un petit problème économique* ». Alain Griset tout comme son homologue de la CPME, François Asselin, tout en reconnaissant qu'un tel « *filet de sécurité* » séduisait certains de leurs mandants, ont pointé avec insistance le risque de dérapage financier. « *Bien sûr qu'on craint une cotisation, il ne faut pas croire au père Noël, il faudra bien faire tourner les calculettes* », a déclaré François Asselin.

Tous les leaders syndicaux ont, eux, averti qu'il n'était pas question de réduire les droits actuels des salariés. A ces questions sensibles s'ajoute celle de la gestion du régime dans laquelle l'Etat veut s'inviter au côté du patronat et des organisations de salariés.

On comprend que l'exécutif ait choisi de prendre son temps sur l'assurance-chômage, complexe sur le fond et sensible politiquement. Si, a priori, il n'est pas question pour lui de renvoyer le dossier à la négociation entre partenaires sociaux, certains, à l'instar d'Alain Griset, soulignent que pour lancer une telle discussion entre patronat et syndicats, il n'y a « *pas besoin que l'Etat nous convoque* ».

[Leïla de Comarmond](#)

L'OPINION – 13/10/2017

14 Le Medef remet sur la table le contrôle des chômeurs



Emmanuel Macron et Pierre Gattaz, le président du Medef.

Pour le président du Medef, le problème majeur des chefs d'entreprise est la difficulté à recruter. Les gens ne sont pas toujours formés et les incitations à chercher du travail manquent

Emmanuel Macron a reçu jeudi, en tête à tête, les leaders syndicaux et patronaux pour lancer les réformes de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'assurance-chômage. Pierre Gattaz, le président du Medef, en a profité pour faire passer quelques messages.

Aujourd'hui, pour [Pierre Gattaz](#), le problème est moins la complexité du droit du travail ou la peur de l'embauche — les ordonnances réformant le Code du travail vont dans le bon sens — que la difficulté des chefs d'entreprise à trouver des personnes compétentes. « Il ne se passe pas un jour sans que je ne rencontre un chef d'entreprise qui m'explique qu'il a du boulot, qu'il a des postes mais qu'il ne trouve pas les gens », a-t-il expliqué lors d'une rencontre avec les journalistes de l'Association des journalistes économiques et financiers, quelques heures avant d'être reçu à l'Élysée par Emmanuel Macron.

Le sujet tombe à pic, puisque c'était jeudi [que le chef de l'État lançait le second volet de la réforme du modèle social](#), avec au menu la réforme de l'assurance chômage, celle de la formation et celle de l'apprentissage.

Sur l'apprentissage, Pierre Gattaz veut clairement reprendre la main : « Faire en sorte que l'argent de la taxe [d'apprentissage](#) revienne bien à l'apprentissage car on est dans un système avec une déperdition totale. Si vous donnez 100 euros, plusieurs acteurs passent par là, et au final, c'est à peine 70 % qui reviennent à l'apprentissage ». Reprendre la main, c'est aussi reprendre l'argent aux régions, faire en sorte que les branches professionnelles décident des cursus dont elles ont besoin, a-t-il précisé. Et le président du Medef d'y aller cash : « C'est aussi reprendre la main [sur l'Éducation nationale](#). Ce n'est pas de l'arrogance, mais chacun son rôle ! ».

Secouer le cocotier. Sur la [formation professionnelle](#), là aussi le numéro un du Medef veut secouer le cocotier. Il n'a rien contre les structures intermédiaires, comme les OPCA, mais il faut simplifier la donne. Il a précisé qu'il n'est pas contre la tenue d'une négociation interprofessionnelle sur le sujet, comme le demandent les syndicats.

Concernant l'assurance-chômage, en revanche, Pierre Gattaz est moins allant pour une négociation. Mais il ne se prive pas d'avance des méthodes fortes. « Il y a des gens qui ne veulent pas chercher du travail. Il faut plus de contrôles à [Pôle emploi](#). C'est insupportable de voir des gens utiliser le système pour partir en vacances, faire le tour du monde... » Sa solution ? « Voir s'il n'y a pas une possibilité de suspension des indemnités chômages, par exemple, les suspendre un mois, s'ils sont en vacances ».

En réalité, le président du Medef n'est pas loin de prendre au mot les promesses avancées par Emmanuel Macron pendant sa campagne. Si le candidat d'En Marche ! a promis de nouveaux droits aux chômeurs, que ce soit en matière de formation, ou bien en permettant à des démissionnaires d'avoir des allocations-chômage, il avait aussi assuré qu'il y aurait plus « de devoirs » pour les demandeurs d'emploi. Et le Président d'évoquer clairement des contrôles des chômeurs : « Une fois formé, le demandeur d'emploi devra ensuite accepter les offres qui lui sont proposées. Il sera impossible de refuser plus de deux offres décentes si l'on veut conserver ses droits ».

En 2007, Nicolas Sarkozy avait déjà lancé cette politique mais l'avait vite mise en sommeil, tant elle avait donné de piètres résultats.

Radiation temporaire. Reste que les textes existent encore. Ils stipulent qu'un chômeur définit avec son conseiller Pôle emploi la nature et les caractéristiques du job recherché, la zone géographique et le niveau de salaire. Et qu'ensuite, il est tenu d'accepter des offres « raisonnables » si elles répondent aux critères définis. En cas de refus sans motif légitime, il s'expose à une radiation temporaire ou définitive.

En 2014, le ministre socialiste du Travail, [François Rebsamen](#) avait lui aussi demandé à Pôle emploi de renforcer les contrôles, pour être sûr que les gens cherchent bien un emploi. Sans quoi, il préconisait une sanction. Mais, devant la bronca suscitée par cette idée, il avait vite abandonné.

Pôle Emploi effectue environ 12 000 contrôles par mois en moyenne. Et sur les milliers de radiations prononcées par an, à peine quelques dizaines sont liées à des refus d'offres raisonnables. Surtout, à peine 200 conseillers sont dévolus à cette mission sur les 54 000 agents de l'opérateur public.

[Vu le climat social](#), [Muriel Pénicaud](#) semble peu allante sur le sujet. Emmanuel Macron n'en a quasiment pas reparlé depuis son élection. Pierre Gattaz, lui, entend bien ne pas lâcher. Peu importe la polémique.

[Fanny Guinochet](#)

LE FIGARO – 16/10/2017

15 L'exécutif s'attaque aux milliards de la formation professionnelle



À partir de mardi, le premier ministre Édouard Philippe consulte les partenaires sociaux pour réformer ce système opaque et inefficace.

Le répit aura été de courte durée. Alors que [les ordonnances réformant le Code du travail ont été publiées](#) il y a trois semaines, [le coup d'envoi de l'acte II des réformes sociales est déjà lancé](#). Et le menu s'annonce pour le moins copieux: apprentissage, assurance-chômage et formation professionnelle. Après une entrée en matière avec Emmanuel Macron jeudi, les organisations syndicales et patronales rencontreront à Matignon, à partir de mardi, Édouard Philippe flanqué de Muriel Pénicaud (Travail) et Jean-Michel Blanquer (Éducation).

La méthode est identique à celle utilisée pour les ordonnances: mener une concertation, voire confier une négociation aux partenaires sociaux, et déposer un projet de loi au Parlement en avril. Le gouvernement en est convaincu, ces trois réformes apporteront davantage de protection aux salariés et équilibreront son projet de «rénovation» du modèle social. Il mise surtout sur la formation professionnelle, la meilleure arme selon lui contre le chômage de masse.

De nombreux gouvernements s'y sont déjà attelés: trois réformes de «modernisation» ont été conduites en près de quinze ans pour adapter la loi de 1971 de... Jacques Delors. Mais le système reste toujours aussi inefficace et peu lisible, alors que 31,5 milliards d'euros y sont consacrés chaque année! Comme ses prédécesseurs, le gouvernement Philippe a fixé des objectifs chiffrés ambitieux: former «un million de jeunes et un million de demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés et sans perspective», selon la promesse du président. Investir également 15 à 17 milliards d'euros, sur le quinquennat, dans un plan de développement des compétences.

Droit de se former

Au final, c'est une remise à plat du système qui est envisagée. Avec le double objectif de réorienter la formation vers ceux qui en ont le plus besoin et renforcer le droit de chacun à se former. L'exécutif veut notamment s'attaquer à l'opacité des formations proposées par quelque 97.000 prestataires. «Aujourd'hui, tout le monde peut monter une boîte de formation. Il n'y a aucun contrôle qui est fait», déplore Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO. Après la réforme, les formations seront labellisées et évaluées au regard de leur taux de retour à l'emploi.

Par ailleurs, «la majeure partie des contributions actuelles des entreprises pour la formation sera progressivement convertie en droits individuels pour les actifs. Chacun pourra s'adresser directement aux prestataires de formation, selon ses besoins», a promis Emmanuel Macron. L'idée est de basculer cette manne vers le [compte professionnel de formation](#) (CFP) dont dispose, depuis 2013, chaque individu mais qui ne fonctionne pas.

De quoi faire grincer des dents. Car ce sont les partenaires sociaux qui sont là dans le viseur. Et plus spécifiquement les Opca, les organismes paritaires chargés de collecter une partie des contributions des entreprises et d'aider les PME à bâtir leur plan interne. «Le gouvernement aurait tort de laisser les personnes se débrouiller seules avec leur compte personnel de formation. Il faut continuer à les accompagner en développant davantage le conseil en évolution professionnelle», a déjà fait savoir le patron de la CFDT, Laurent Berger, sur la même ligne que... le président du Medef, Pierre Gattaz.

Dernier chantier de taille: le pilotage du système de la formation, par de nombreux acteurs, trop complexe. Si les intentions de l'exécutif restent floues sur ce point, le rôle des régions et de Pôle emploi dans la formation des demandeurs d'emploi est actuellement passé au crible par les services de Muriel Pénicaud.

[Manon Malhère](#)

LE FIGARO – 16/10/2017

16 Les principaux points noirs de la formation professionnelle



Mauvais ciblage, pilotage, manque de lisibilité... À partir de mardi, l'exécutif s'attaque à la formation professionnelle, un système opaque et inefficace.

• Des formations pour les plus qualifiés

Le constat est unanime: le système ne favorise pas la formation des personnes les moins qualifiées. En effet, ce sont les individus les plus qualifiés, travaillant généralement dans un grand groupe, qui en sont les premiers bénéficiaires, alors qu'ils en ont le moins besoin. En moyenne, 68 % des cadres suivent une formation chaque année, contre 37 % des ouvriers. «Les personnes peu qualifiées ont généralement moins d'appétence pour les formations. Elles ont le sentiment de retourner à l'école. Or elles en gardent un mauvais souvenir. Cette image très scolaire de la formation est d'ailleurs un véritable problème, explique l'économiste Bertrand Martinot, ancien délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP). Former les moins qualifiés est moins rentable pour les entreprises.» Quant aux demandeurs d'emploi, le rôle inégal des régions - qui ont la formation des chômeurs dans leurs compétences - est largement pointé du doigt. C'est parfois le grand écart entre celles qui offrent un réel accompagnement et celles qui ne fournissent aucun service ou achètent des formations inutiles. Sans compter qu'«il faut environ sept mois en moyenne pour qu'ils accèdent à une formation, c'est scandaleux», explique un expert.

• Une myriade de formations opaques

C'est la faille la plus importante du système: trouver une formation de qualité qui répond à des besoins spécifiques est un casse-tête. Et pour cause, 97.000 prestataires de formation (entreprises, associations, autoentrepreneurs, etc.) ont été recensés en 2017. Or le système ne prévoit aucune évaluation de la qualité des formations dispensées. La situation est d'autant plus alarmante qu'en l'absence de contrôles, la formation est exposée à des risques de fraudes et d'irrégularité, juge la Cour des comptes dans un rapport publié en février. Dans ce nouvel opus à charge, les magistrats financiers évoquent notamment la surfacturation des heures de stages dispensées ou les cursus dont le contenu ne répond pas à la finalité d'une formation digne de ce nom, tels que le développement personnel et le bien-être...

• Un pactole estimé à 32 milliards d'euros

L'absence d'évaluation des formations (publique et privée) n'empêche pas d'y consacrer quelque... [32 milliards par an!](#) Ces financements sont assurés par les entreprises à hauteur de 14,3 milliards, l'État (3,7 milliards), les régions (4,5 milliards), Pôle emploi et consorts (2,1 milliards), les administrations publiques (5,5 milliards) et les ménages qui financent eux-mêmes, pour 1,4 milliard par an, leur formation. Une somme toutefois à relativiser: la moitié des 32 milliards correspond aux rémunérations des personnes formées ainsi qu'aux différents frais afférents (déplacement, hébergement...).

- **La gestion paritaire mise en cause**

Gérés par les partenaires sociaux, les organismes chargés de collecter les cotisations des entreprises (Opcas) suscitent toujours la critique. Ils ne sont plus que 20 aujourd'hui contre plus d'une centaine il y a dix ans. Ils récupèrent quelque 6 milliards par an et les redistribuent pour financer des formations. La réforme de 2014 a permis de faire un premier nettoyage dans le milieu: le financement détourné des partenaires sociaux, via ces fonds, est dorénavant plus compliqué. Et ce, même si l'allocation des financements aux entreprises et aux salariés par ces organismes (leur taux de prise en charge des formations) est toujours jugée opaque par beaucoup. «Les règles sont bien définies et correspondent aux politiques des branches. Ce n'est donc pas aussi flou que certains veulent le faire croire», se défend Yves Hinnekint, directeur général d'Opcalia, l'un des plus gros Opcas interprofessionnel et interbranches dans l'Hexagone.

- **Aucun pilote clairement défini**

État, régions, entreprises, partenaires sociaux, Opcas, branches, Pôle emploi, chambres de commerce... Beaucoup d'acteurs sont impliqués dans la formation professionnelle des actifs. Résultat, le pilotage du système est confus et parvient difficilement à identifier les besoins en compétences. Par exemple, plusieurs d'entre eux, comme Pôle emploi, les régions ou encore les Opcas, peuvent financer la formation des demandeurs d'emploi. «Autant d'acteurs qui définissent chacun leur vision des besoins et des réponses à apporter. C'est inefficace en grande partie», indique Pierre Gattaz, le président du Medef. Autre écueil souvent mis en avant: les entreprises, en particulier les petites, ne sont pas suffisamment impliquées.

[Manon Malhère](#)

::: POLITIQUE

LE PARISIEN – 16/10/2017

17 Emmanuel Macron : «Je fais ce que j'ai dit !»



Palais de l'Élysée, Paris (VIIIe), dimanche. L'interview du président de la République a duré plus d'une heure.

Pour sa première interview télé depuis son élection, ce dimanche soir, Emmanuel Macron est resté droit dans ses bottes ! Sur le fond de la politique qu'il mène, comme sur la forme, le président assume

Il fallait donc que tout change pour que rien ne change. Après s'y être soustrait le 14 Juillet, Emmanuel Macron s'est plié au classique exercice de l'interview télévisée. Et comme il fallait bien le dépoussiérer, la mise en scène se devait d'afficher la modernité. Il y a cette Marianne contemporaine, celle de l'artiste Obey, qui saute aux yeux. Cette immense toile d'Alechinsky. Et bien sûr, ces piles de livres, coquetterie du président, que le public s'amuse à tenter de déchiffrer.



Paradoxe, pour cet amoureux des lettres, il doit en premier lieu justifier ses écarts de langage ! « Fainéants », « bordel »... Un président doit-il dire cela ? Parler comme Audiard, l'une de ses références favorites ? Macron assume le fond du propos, mais se défend d'invectiver les Français. Il invoque la traditionnelle « sortie du contexte ». Même en prétextant d'avoir pioché le terme dans « le registre populaire, comme dit l'académie française », il a bien du mal à justifier son « bordel ». « Nos élites politiques se sont habituées à ne plus dire les choses, à avoir un discours aseptisé », plaide-t-il.

Et, insiste-t-il, le président Macron, celui des discours, n'emploie « jamais ce registre-là » sur les estrades nationales et internationales. « Croquignolesque », « je vous fiche mon billet », « chacun, derrière son téléviseur », « par votre truchement »... Celui choisi, dimanche, fautes d'expressions incluses, a fait les délices des internautes tant il était désuet Mais n'exprime-t-il pas, tout de même, une forme de mépris de classe ? Lorsqu'il parle de « ceux qui ne sont rien », par exemple... Pendant de longues minutes, le chef de l'Etat s'emploie, pied à pied, à convaincre qu'il n'est pas « le président des riches ». Alors, il martèle qu'il ne s'adresse pas uniquement « à la France qui va bien », jure qu'il s'occupe de celle « qui souffre », clame « l'amour » de son pays. « Je suis le président de tous les Français », martèle-t-il. Quitte à sortir une nouvelle fois la carte « de l'enfant de province ».

Le Président n'épargne pas son prédécesseur

Preuve qu'il a bien conscience de la nécessité de casser cette image, il passe tout autant de temps et d'énergie à justifier sa réforme de l'ISF. « Si on commence à jeter des cailloux sur tous les premiers de cordée, c'est toute la cordée qui dégringole. »

Une erreur qu'a commise, à l'entendre, François Hollande avec sa taxe à 75 %. « C'est Cuba sans le soleil », avait ironisé Macron, alors qu'il était son conseiller. Une formule qu'il n'a pas reniée, dimanche soir. Une fois de plus, le président n'épargne pas son prédécesseur, que ce soit sur sa « présidence bavarde » ou sa promesse d'inverser la courbe du chômage. Même s'il s'avance, lui-même, sur des résultats « dans un an et demi, deux ans »...

Tout à sa pédagogie des réformes, Emmanuel Macron réveille un vieux slogan : « Je fais ce que j'ai dit ! » Une formule pour mieux justifier, face aux multiples grognes, qu'il applique à la lettre, et au pas de charge, son programme. Un peu plus d'une heure (et deux grands oublis : l'écologie et l'Europe) pour démontrer que « l'esprit des réformes, c'est bien ce couple : libérer et protéger ». Et se projeter dans la suite, y compris ce « moment », dans cinq ans, où il faudra « défendre ce qui a été fait ».

LE PARISIEN – 16/10/2017

18 Chômage, ISF, sécurité : ce qu'il faut retenir de l'interview d'Emmanuel Macron



Palais de l'Élysée (Paris VIIIe), dimanche soir. Emmanuel Macron a assuré que les résultats de sa politique se verront «dans un an et demi ou deux».

Pour sa première interview télé depuis son élection, Emmanuel Macron est resté droit dans ses bottes.

Le président de la République a balayé plusieurs grandes thématiques en expliquant les actions qu'il souhaitait mener.

Chômage : plus de formations, mais aussi plus de contrôles

«Le chômage de masse est la plaie de notre société.» Emmanuel Macron a présenté ses remèdes : formation, apprentissage et la réforme de l'assurance chômage. «On a aujourd'hui trois fois plus de chance d'être au chômage quand on n'est pas qualifié», affirme-t-il. D'où la volonté de redorer le blason de l'apprentissage car «dans 80 % des cas, il y a un emploi à la clé».

« Il est évident que plus on est qualifié, moins on risque d'être au chômage, confirme Eric Heyer, directeur à l'OFCE (Observatoire français des conjonctures économiques). Mais cela ne fait pas tout. Encore faut-il que cette formation soit en phase avec les métiers d'aujourd'hui. »

C'est l'autre étage de la fusée : la formation continue. « 15 Mds€ seront débloqués pour accompagner les jeunes, les seniors et les chômeurs de longue durée », a précisé le président. « Sur cette dernière catégorie, pas sûr que cela donne beaucoup de résultats, tempère Eric Heyer. Pour les chômeurs longue durée, la formation rappelle douloureusement l'école. » L'expert regrette à ce titre la fin des emplois d'avenir. « Une formation, c'est six mois en moyenne, explique-t-il. Les emplois d'avenir, c'était trois ans, avec une formation mais aussi une vraie expérience en entreprise. » Après la carotte, le bâton. Macron veut en parallèle renforcer les contrôles des chômeurs et traquer « les multirécidivistes du refus ». Ceux qui refusent plusieurs offres d'emploi à la suite. « C'est le modèle scandinave, remarque Eric Heyer. Le système coûte trois fois plus cher que chez nous, on aide beaucoup, mais on exige aussi beaucoup. Sauf qu'il prévaut dans des pays où le taux de chômage est à 5 %. Pas sûr que ce soit très équitable ici. »

Politique économique : des résultats « dans un an et demi ou deux »

Souplesse pour les entreprises, protection des salariés, puis partage des gains. Emmanuel Macron a présenté son triptyque pour l'économie française, dont la « plénitude » des résultats interviendra « dans un an et demi, deux ans », a-t-il assuré. Mais pas question pour le chef de l'Etat de résumer son action à la seule baisse du chômage, ni d'être jugé uniquement sur cet

indicateur. Sans doute le souvenir douloureux de l'« inversion de la courbe » qui a empoisonné tout le quinquennat Hollande...

Interrogé sur sa promesse de ramener le chômage à 7 % de la population active, il s'est borné à affirmer que « le taux de chômage est en train de progressivement baisser ». Qu'importe si ces taux, en juillet et en août, étaient encore mauvais... Premier tableau, donc : les ordonnances Travail seront pleinement effectives « dès le 1er janvier », a-t-il promis. Emmanuel Macron espère qu'elles permettront aux entreprises de mieux s'adapter grâce à un dialogue social amélioré.

Deuxième tableau, la protection des salariés, et notamment le droit au chômage pour ceux qui démissionnent. « Celui qui en a assez, on ne va pas lui donner comme ça l'accès au chômage. Mais celui qui, au bout de cinq ans, six ans, sept ans, a un autre projet, il faut lui donner la possibilité de toucher le chômage pour le mener », a-t-il justifié. Interrogé sur le coût de cette mesure, évaluée à 14 Mds€, il a estimé que les coûts étaient déjà élevés du fait des ruptures conventionnelles « dont la plupart sont des démissions déguisées ». Enfin, troisième tableau, le président a recyclé cette vieille idée gaulliste de la participation et de l'intéressement : « Quand ça va mieux, je veux que les salariés aussi puissent avoir leur part de la réussite », a-t-il plaidé.

Impôt sur la fortune : Il se défend d'être le « président des riches »

« Je ne crois pas à la jalousie française qui consiste à dire : il y a des riches, taxons-les, nous nous porterons mieux. » En une phrase, le président a fait un sort à la mesure de son prédécesseur François Hollande, rappelant que la taxe à 75 % sur les plus gros revenus n'avait pas rapporté beaucoup... Censurée par le Conseil constitutionnel fin 2012, celle-ci avait été transformée pour deux ans en une taxe sur les salaires dépassant 1 M€ et versée par les entreprises. Il a aussi rappelé que « les Allemands et les Belges n'ont pas l'ISF » et insisté sur la nécessité qu'il y ait « des femmes et des hommes qui réussissent pour tirer les autres ». Bref, Emmanuel Macron assume : « Si vous investissez dans l'innovation en France, vous n'êtes plus à l'ISF. » Sauf que rien ne les oblige à investir cet argent dans le pays...

Quant aux retraités subissant la hausse de la CSG, là encore le président assume. « Et les retraités qui perdront du pouvoir d'achat, c'est moins de 1 % de pouvoir d'achat qu'ils perdront, et ce sont les 20 % les plus riches. Quand ils ne gagnent pas à travers la réforme de l'ISF. »

Sécurité : « intraitable » avec les délinquants en situation irrégulière

« N'y a-t-il pas une impréparation de la France » face à la menace terroriste, a demandé Gilles Bouleau en toute fin d'interview. Le président a alors dû s'expliquer sur les dysfonctionnements en matière d'expulsions qui ont précédé l'attaque mortelle au couteau de la gare Saint-Charles, à Marseille, le 1er octobre. Emmanuel Macron s'est défendu de baisser la garde. Il y a eu, a-t-il rappelé « beaucoup de lois » ces dernières années, dont la dernière (adoptée le 11 octobre) « qui permettra de sortir de l'état d'urgence pour faire face à cette menace ». Mais, selon lui « le risque zéro n'existe jamais » face à des « individus fous, malades ».

Le chef de l'Etat n'a pas éludé les « défaillances » et la nécessité de « rendre des comptes », assumant le limogeage du préfet du Rhône. La veille du crime, l'assassin, un Tunisien en situation irrégulière soupçonné de vol, avait été relâché au lieu d'être dirigé vers un centre de rétention. « J'ai découvert comme vous cette affaire, a convenu le président. On s'est habitué à l'incapacité de les reconduire à la frontière. Eh bien, cela va changer ! » Il a promis d'améliorer l'organisation et les liens avec les pays d'origine. Macron entend se montrer « intraitable » afin que soient expulsés « celles et ceux qui, étant en situation irrégulière, commettent un acte délictueux » : « Dès demain, les premières dispositions seront prises. Au début d'année prochaine, une nouvelle loi en matière d'asile et d'immigration sera prise pour durcir les règles sur ce point. »

Harcèlement : vers une « police de sécurité du quotidien »

Prenant un peu d'avance sur la secrétaire d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes, Marlène Schiappa, qui entend présenter l'an prochain au Parlement un projet de loi « contre les violences sexistes et sexuelles », et notamment les violences sur mineurs, Emmanuel Macron a estimé « qu'il faudra en passer par la loi » pour mieux sanctionner les auteurs d'agressions et de harcèlement sexuel.

Et annonce en parallèle la création d'une « police de sécurité du quotidien », dont l'une des missions sera de lutter contre le harcèlement dans les transports, avec « une procédure plus simple de verbalisation quand des actes sont commis. Il est bon que les langues se délient », a aussi jugé le président à propos de la libération de la parole des femmes consécutive à [l'affaire Weinstein](#), accusé de plusieurs viols et agressions contre des actrices. Le producteur américain devrait perdre sa Légion d'honneur. « Je souhaite en effet, comme ces actes manquent à l'honneur, que nous en tirions toutes les conséquences », a expliqué le chef de l'Etat.

Erwan Benezet, Éric Pelletier, Vincent Vérier, Séverine Cazes et Ch.B

LE JDD – 15/10/2017

19 Nicolas Hulot au JDD : "Tant que je suis là, c'est que j'y crois"



Nicolas Hulot, le ministre de la Transition écologique et solidaire, revient dans une interview au JDD sur ses premiers mois au gouvernement, son bilan et sa relation avec Emmanuel Macron.

Cinq mois après son entrée au gouvernement, [Nicolas Hulot](#) s'exprime dans le *Journal du Dimanche*. Le ministre de la Transition écologique et solidaire dément fermement les rumeurs de départ de son ministère - une "légende urbaine" selon lui - et assure que ses relations avec le Président sont au beau fixe : "Je n'ai aucun doute sur la volonté d'Emmanuel Macron de me donner les moyens d'agir", affirme-t-il. Le ministre dresse également un premier bilan de son action au gouvernement et se dit optimiste : "En cinq mois, on en a fait des choses!".

Nicolas Hulot et sa place dans le gouvernement

Vous avez démenti cette semaine des rumeurs de démission. D'où viennent d'après vous ces questions récurrentes sur votre départ?

Je ne sais pas d'où vient cette légende urbaine. Quand on annonce mon départ, je suis toujours le dernier informé ; en général, c'est ma femme qui me l'apprend par SMS... Il n'y a aucune réalité dans ce scénario. Peut-être que je ne m'exprime pas assez. Mais sans mauvais jeu de mots, j'ai la tête sous l'eau.

N'entretenez-vous pas le doute en disant vous-même que vous voulez être sûr d'être utile?

Je ne suis pas dans la théâtralisation du rapport de forces. Je me donne un laps de temps pour mesurer si je peux répondre aux attentes de ceux qui partagent mes espoirs et mes craintes. Depuis cinq mois, rien ne me rend inquiet – mais rien ne m'assure non plus que je vais gagner sur tout ce à quoi je crois. En tout cas, je n'ai aucun doute sur la volonté d'Emmanuel Macron de me donner les moyens d'agir.

Êtes-vous un ministre heureux?

Je ne vois pas comment on peut éprouver du bonheur quand on a le sens des responsabilités – nous sommes dans l'inquiétude permanente de ne pas bien faire. Mais si on participe à un changement en profondeur, on peut éprouver de la satisfaction. Et face à la transition que l'on engage, on peut même être enthousiaste!

Quel bilan tirez-vous à ce stade?

Le vote mardi de la loi qui interdit l'exploitation des hydrocarbures est une vraie satisfaction. Sur le front du climat, la France prend le leadership dans la mise en œuvre de l'accord de Paris, notamment avec le Plan climat et la neutralité carbone. L'interdiction des voitures diesel ou essence à l'horizon 2040, ce n'est pas rien. La fin de l'utilisation du charbon, d'ici à 2022, pour la production d'électricité non plus. Et ce que le Président a annoncé cette semaine sur notre modèle alimentaire est un virage historique. En cinq mois, on en a fait des choses! La complexité, c'est que je dois en permanence combiner le long terme et le court terme.

Un "équilibre à trouver" sur le glyphosate

C'est ce que vous faites sur le glyphosate? Vous voulez l'interdire, mais pas tout de suite...

Si je ne prenais en compte que la situation immédiate des agriculteurs, je ne ferais rien car parfois ils ne peuvent pas se passer de ce produit. Si je m'inscris sur une échelle de temps plus longue et si je considère la santé des citoyens, la sagesse voudrait que je l'interdise tout de suite. C'est un équilibre à trouver. Ma posture d'avant – celle qui consistait à exiger – était plus facile ; maintenant, je dois mettre en œuvre. Notre politique sur ce sujet est la plus responsable d'Europe.

Interdirez-vous le glyphosate avant la fin du quinquennat?

Je ne serai jamais faible vis-à-vis d'entreprises qui tentent de mettre en coupe réglée les ressources de la planète et qui se sont rarement distinguées par leur altruisme. Avec Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, nous allons demander des évaluations indépendantes pour que nos décisions soient incontestables. Mais nous en savons assez pour dire qu'il faut sortir du glyphosate. L'objectif est d'y parvenir le plus vite possible en développant des solutions de substitution. Sachez une chose : je ne recule jamais ; parfois, je patiente un peu. Parce qu'il arrive qu'en faisant un pas de trop, on casse tout un processus. Moi, je veux aboutir.

Dans le "laps de temps" dont vous parlez, qu'est-ce qui vous convaincra du fait que vous êtes utile... ou pas?

Mon obsession quotidienne, c'est de ne pas trébucher et de ne pas desservir la cause que je défends. J'ai un critère : est-ce que mon action crée des dynamiques irréversibles pour engager la transition écologique et solidaire? Je ne suis pas là pour conforter un modèle qui appartient au passé. Tant que je suis là, c'est que j'y crois.

Hydrocarbures, nucléaire, Notre-Dame-des-Landes... Les autres dossiers qui l'attendent

Construire l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, ce serait conforter un modèle du passé?

Je n'y pense pas aujourd'hui. Nous aurons un rapport d'experts début décembre. On décidera ensuite.

Pourquoi ne vous êtes-vous pas fait davantage entendre dans les états généraux de l'alimentation?

Ils sont pilotés par Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, mais je vous rappelle que je ne suis pas pour rien dans leur existence. Et j'en partage les objectifs. La loi qui en découlera sera décisive pour sécuriser le monde agricole. Dans le domaine du bio, nous allons changer d'échelle. Si nous pouvions avoir 50% de conventionnel amélioré et 50% de bio, ce serait positif. À terme, c'est de la souveraineté alimentaire de la France qu'il s'agit. C'est un objectif qui peut soulever une adhésion magnifique de la société.

Le Ceta, qui vient d'entrer en vigueur, ne contredit-il pas nos engagements climatiques?

M'avez-vous entendu dire que c'était génial? Ce n'est pas ce que je pense. Mais c'est un traité à

ratifier, cela relève du Parlement. Je souhaite qu'un vrai débat ait lieu. Comme le Président s'y était engagé, nous avons saisi une commission indépendante qui a remis ses conclusions. Sur cette base, nous travaillons à un plan d'action.

Supprimer les aides au maintien de l'agriculture biologique, n'est-ce pas un mauvais signal?

Il faut mieux répartir les aides entre les types d'agriculture – c'est ce que nous avons fait pour aider plus l'agriculture de montagne. À l'avenir, si on crée un marché bio volumineux, et ce sera le cas avec la restauration collective, ce sera tout aussi structurant pour la filière. Sans crier victoire, le monde agricole, même le plus conservateur, est dans un état d'esprit favorable. Attendons la conclusion des états généraux.

Votre loi sur les hydrocarbures n'en fixe l'abandon qu'en 2040. N'est-ce pas trop tard?

Dès que la loi sera promulguée, on n'accordera plus de nouveaux permis. La France est le premier pays à bannir immédiatement l'exploration, et à terme l'exploitation, des hydrocarbures conventionnels et non conventionnels. Le glas des énergies fossiles a été sonné. Il vaut mieux planifier que subir – ou renoncer.

Vous jugez nécessaire la fermeture de 17 réacteurs nucléaires d'ici à 2025. Est-ce vraiment possible?

On a trop souvent fait des lois comme des trophées, avec des objectifs ambitieux mais sans se soucier de la mise en œuvre – la preuve : on n'a toujours pas fermé Fessenheim. Avec la loi de transition énergétique, j'hérite d'objectifs que l'on dit pharaoniques ou utopiques – moi, je dis nécessaires. Elle prévoit de réduire à 50% la part du nucléaire dans notre production d'électricité en 2025. Cela implique de fermer un grand nombre de réacteurs. Pour cela, il faut une stratégie. Il y a des emplois en jeu, des solutions de remplacement à trouver, nos émissions de gaz à effet de serre à réduire... J'écoute toutes les parties avant de définir le rythme approprié de la transition à conduire.

Il y aura donc des fermetures de réacteurs sous ce quinquennat?

Évidemment, ne serait-ce que parce que nous fermerons Fessenheim. Le Président s'y est engagé.

Les futurs "contrats de transition" pour les lieux concernés par les fermetures prévoient-ils des aides aux collectivités ou à ceux qui perdent leur emploi?

L'État pourra aider les collectivités, identifier les créations de nouvelles activités. Dans une transition, les gens ont des craintes, c'est normal. Mais au final, le bénéfice sera plus grand que le préjudice : sur les hydrocarbures, on estime que d'ici à 2040, quelques milliers d'emplois seront concernés ; alors que plusieurs centaines de milliers d'emplois seront créés avec la rénovation des bâtiments et le développement des énergies renouvelables.

Emmanuel Macron et l'écologie

Avez-vous convaincu Emmanuel Macron de s'engager à fond pour l'écologie?

L'injonction climatique nous oblige à accélérer la sortie des énergies fossiles. Ce sera un bénéfice pour la santé (les conséquences sanitaires de la pollution se chiffrent à 5.000 milliards par an dans le monde), la paix (la lutte pour les sources d'énergie provoque des guerres) et pour l'équilibre Nord-Sud. C'est un monde nouveau qui se prépare, et une formidable révolution sociétale.

[Emmanuel Macron](#) sait tout cela. Si j'ai pu le convaincre sur certains points, tant mieux – c'est mon rôle. Mais il n'a pas eu besoin de moi pour réagir quand Donald Trump s'est dégagé de l'accord de Paris. C'est lui qui m'a appelé!

Le Président a confié ensuite au JDD qu'il pensait convaincre Trump de revenir en arrière...

C'est son fantastique optimisme! Il faut toujours essayer de convaincre quand on a raison. Mais changer les convictions de Trump sur ce sujet sera difficile. Il faut donc également tourner notre diplomatie vers les autres acteurs américains : les entreprises, les villes ou les États. Eux peuvent compenser l'effet négatif de la décision de Trump.

Sur la suppression des aides à l'achat de vélos électriques, vous avez perdu contre Bercy?

Les aides sont faites pour stimuler de nouvelles filières, pas pour durer éternellement. Le marché du vélo électrique est lancé, tant mieux. Il peut vivre de lui-même à présent. Nous allons par ailleurs réfléchir, dans le cadre des assises de la mobilité, le meilleur moyen de soutenir le vélo électrique et plus généralement l'usage du vélo.

Anne Hidalgo est critiquée pour sa politique contre la voiture à Paris. La soutenez-vous?

Oui. Elle est très courageuse parce qu'il n'y a que des coups à prendre. Que sa politique ne produise pas d'effets immédiatement démontrables contre la pollution ne doit pas la faire reculer.

Sa politique fiscale fait-elle de Macron un "président des riches"?

Je n'ai pas du tout ce sentiment. Sa stratégie, c'est d'assainir les comptes publics pour retrouver un climat de confiance, puis de relancer l'économie et de répondre aux préoccupations sociales. Le budget porte de nombreuses mesures pour les ménages modestes et les classes moyennes. C'est aussi ce que nous faisons avec nos mesures sur le climat : des aides pour les plus modestes sur le changement de voiture, la rénovation des logements.

Peu de ministres se mettent en avant pour défendre la politique du Président et du gouvernement. Votre popularité ne devrait-elle pas vous y inciter?

Mon domaine est si vaste et tellement essentiel que je dois me concentrer. Je travaille dix-huit heures par jour et je n'ai guère de temps pour communiquer. Être ministre, c'est n'avoir plus - beaucoup de libertés. Quand je retournerai dans la société civile, je serai plus indulgent sur ce - boulot...

Par Juliette Demey, Arthur Nazaret et David Revault d'Allonnes

::: INTERNATIONAL

LE JDD – 15/10/2017

20 Le Premier ministre Edouard Philippe à Bruxelles pour défendre son budget



Le Premier ministre Edouard Philippe se rend lundi à Bruxelles pour défendre son budget et sortir la France du viseur de Bruxelles pour "déficit excessif".

A peine élu, pas encore investi, [Emmanuel Macron](#) était rappelé, par le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, à sa promesse de réduire le déficit public : "Nous sommes confrontés avec la France à un problème particulier, les Français dépensent trop d'argent et ils dépensent au mauvais endroit", déclarait le Luxembourgeois en mai. Lundi, [le Premier ministre, Edouard Philippe](#), sera donc à Bruxelles pour rencontrer Jean-Claude-Juncker. Objectif : prouver que les perspectives budgétaires avancées par Paris "s'inscrivent bien dans les règles européennes", a détaillé Matignon. Et sortir la France de la procédure pour déficit excessif.

"La date de cette visite n'a pas été choisie au hasard", assure une source européenne : la veille, les Etats membres de [l'Union européenne \(UE\)](#) devaient livrer leurs prévisions de budget à la Commission, qui doit donner son opinion en novembre. Cette visite est d'autant plus importante

pour la France qu'elle ne peut se permettre de présenter un nouveau budget en décalage avec celui de ses partenaires européens au moment où elle leur propose de réformer en profondeur la zone euro.

La France, seul pays de la zone euro en procédure pour déficit excessif

Depuis plusieurs semaines, la France et l'Union échangent pour s'assurer que Paris présente, dans les années à venir, des budgets respectant les attentes de l'UE. La première étape étant de ramener le déficit public sous la limite des 3% du PIB, fixée par les traités européens - une promesse de campagne d'Emmanuel Macron. La France est seul pays de la zone euro sous le coup d'une procédure de déficit excessif, qui peut théoriquement aboutir à des sanctions et des amendes - mais cela ne s'est encore jamais produit. Selon les règles européennes, un pays doit enregistrer un déficit inférieur à 3,0% pendant deux années de suite pour sortir de cette procédure.

Selon la source européenne, Edouard Philippe entend prouver que, "cette fois, c'est différent", en s'appuyant sur les prévisions optimistes économiques. L'exécutif compte atteindre en 2017 un déficit public de 2,9%. Le gros des efforts est renvoyé à la deuxième partie du quinquennat Macron : après 2,6% en 2018, puis 3,0% en 2019, Paris prévoit 1,5% en 2020, 0,9% en 2021 et 0,2% en 2022.

L'Union européenne pourrait faire une exception pour la France

Ces chiffres sont "une bonne nouvelle" et "une étape nécessaire vers la sortie de la France de la procédure de déficit excessif", a relevé le commissaire européen aux Affaires économiques, le Français Pierre Moscovici. Lequel a évoqué une potentielle exception de la part de l'UE, qui pourrait ne pas attendre 2019 pour sortir la France de cette démarche mais plutôt le "printemps 2018". Dans ce cas, le budget de la France devra alors répondre dès 2018 à des règles plus strictes que la seule contrainte des 3,0%.

Cette visite d'Edouard Philippe sera aussi l'occasion d'aborder avec Jean-Claude Juncker la question des travailleurs détachés, un dossier suivi de près par Emmanuel Macron. Le Premier ministre français rencontrera d'autres membres de la Commission, ainsi que son homologue belge, Charles Michel.

L'OPINION – 16/10/2017

21 Les assemblées d'automne du FMI et la Banque mondiale à l'heure du printemps français



Qu'elle soit politique ou financière, le regard de la communauté internationale a radicalement changé depuis l'élection d'Emmanuel Macron. Le doute demeure toutefois sur la capacité de la France à se transformer.

« **France is back** ». Le slogan a été martelé avec une rigueur de métronome par Bruno Le Maire à Washington. En déplacement pour les assemblées d'automne de la Banque mondiale et du FMI, le ministre de l'Économie et des Finances a assuré le service après-vente des réformes en France, plaidé pour un renforcement de la zone euro, appelé à davantage de réciprocité dans le commerce international et a défendu avec force le projet de taxe française sur les géants du numérique.

Loin du tumulte des manifestations de fonctionnaires, du fracas des saillies de la France Insoumise ou des scories du débat public national sur le «Président des riches », à l'international l'image de la France a radicalement changé. Une évidence pour quiconque arpente [les couloirs du FMI et de la Banque mondiale la semaine dernière](#). « C'est un peu surprenant, chaque réunion avec des investisseurs ou des clients étrangers débutent par des félicitations », s'amuse un grand banquier de la place de Paris présent à Washington.

Après la crainte d'un second tour Jean-Luc Mélenchon / Marine Le Pen, l'élection d'un Président jeune, réformateur et ouvert sur le monde, a créé un véritable effet de souffle sur la scène internationale. Spécialement au moment où les États-Unis se referment sur eux-mêmes et où le Royaume-Uni tourne le dos à l'Europe. Un repli du monde anglo-saxon qui, par effet miroir, jette une lumière flatteuse sur la France, laquelle bénéficie en plus d'une embellie sur le front économique. Un moment presque parfait.

Ce nouveau regard s'est par exemple traduit jeudi sur le plateau de CNN, où Bruno Le Maire a été présenté comme le ministre de l'Économie « du pays le plus réformateur du moment ». La France, « pays le plus réformateur du moment ». On a presque du mal à y croire. Le ministre français joue sur du velours. Avec le soutien appuyé de Christine Lagarde à ses côtés, Bruno Le Maire assure comme il faut le service après-vente.

Orbite décennale. Réforme du marché du travail, baisse de la dépense publique, baisse des taxes pour les ménages et les entreprises, effort sur le financement de l'innovation et renforcement de la formation tout au long de la vie : « Jamais autant de réformes n'ont été menées de front », explique Le Maire dans un anglais impeccable. Un message martelé durant trois jours à Washington. « Et comment se fait-on réélire avec un programme pareil sans mettre la France dans la rue ? », s'amuse le présentateur star de CNN Richard Quest. « Par des résultats. Si le chômage baisse, Emmanuel Macron sera réélu », lui répond Bruno Le Maire, qui place déjà Jupiter sur une orbite décennale.

Ce regain d'intérêt, le ministre des Finances a pu le constater à plusieurs reprises au cours de ses nombreuses rencontres bilatérales. Un regard curieux, bienveillant, mais aussi prudent. « Les investisseurs sont sur des perspectives de moyen et long terme. Ils attendent pour l'instant de voir si les promesses de réformes seront tenues et si elles tiendront dans le temps », confirme le patron d'une grande banque française, en déplacement à Washington. Le doute persiste sur la capacité d'Emmanuel Macron à mener à bien ses réformes, notamment en matière de fiscalité. L'examen du projet de loi de finances sera en cela un passage important ; scruté par les Français, mais aussi par les investisseurs internationaux.

Cette méfiance vis-à-vis de la capacité des Français à se réformer a un coût. Elle explique par exemple en partie le fait que le patron de JP Morgan, Jamie Dimon, n'a annoncé la semaine le transfert que d'une soixantaine de salariés à Paris. Une paille comparée aux 7 000 traders que compte la banque à Londres. Dans la compétition qui oppose Paris à Francfort, le surcoût du travail français reste aussi un handicap.

Le sexe des anges. Pour son premier déplacement à Washington, le ministre des Finances a également beaucoup poussé le projet français de [taxe sur le chiffre d'affaires des géants du net](#). Bruno Le Maire a expliqué à son homologue américain Steve Mnuchin qu'il ne s'agissait pas de cibler les entreprises américaines – Google, Amazon ou Facebook – mais de rétablir une équité fiscale entre entreprises. Un message entendu par le secrétaire d'État américain au Trésor, affirme le ministre français qui en a profité au passage pour égratigner, à plusieurs reprises, les initiatives de l'OCDE (BEPS) ou de la Commission européenne (ACCIS), qui n'avancent pas assez vite à son goût. « Arrêtons de discuter du sexe des anges. Il est temps de prendre des décisions. La proposition française n'est peut-être pas parfaite, mais elle a le mérite de pouvoir être mise en place rapidement, d'ici deux ans j'espère ». Un groupe de travail franco-américain sera mis en place pour que l'administration US suive directement l'avancée des discussions en Europe.

À Washington, le ministre de l'Économie et des Finances a enfin plaidé pour un renforcement de la lutte contre le financement du terrorisme, pour davantage de réciprocité dans le commerce international, mais aussi et surtout en faveur du renforcement de la zone euro. « Le statu quo n'est pas une solution. Nous devons transformer une zone monétaire en continent économique, capable de rivaliser avec les États-Unis et la Chine », a-t-il déclaré samedi. On aurait aimé voir à ce moment-là son homologue allemand, Wolfgang Schäuble, à ses côtés, lui qui faisait à Washington ses adieux à la scène internationale. Malheureusement, les partitions de Paris et de Berlin ne sont pas encore alignées sur ce point. Si le printemps français était palpable aux assemblées d'automne de la Banque mondiale et du FMI, celui de la zone euro attendra encore un peu.

[Raphaël Legendre](#)

LE MONDE – 15/10/2017

22 Le retour contrarié des entreprises françaises en Iran



Donald Trump a refusé de certifier l'accord de 2015 sur le programme nucléaire de la République islamique.

La reprise de relations d'affaires entre la France et l'Iran est-elle compromise par le refus de Donald Trump, vendredi 13 octobre, de certifier l'accord de 2015 sur le programme nucléaire iranien ? Cette « non-certification » autorise techniquement le Congrès à rétablir, dans un délai de soixante jours, les sanctions américaines à l'encontre de Téhéran. Le président américain a en outre fait savoir qu'il pourrait mettre fin à tout moment à l'accord de Vienne. Mais, pour l'heure, ce durcissement de ton n'entraîne pas de conséquence juridique directe sur les projets commerciaux en cours avec l'Iran.

« Il y a une quantité incroyable de sociétés qui souhaitent se développer en Iran, explique Mahasti Razavi, avocate et associée au sein du cabinet August Debouzy, qui a créé une équipe pour accompagner ces clients. Et tous sont en attente du système de crédit export que [la banque publique] Bpifrance est en train de mettre en place. »

Le courant d'affaires entre les deux pays reste en effet bloqué par l'impossibilité de trouver des banques d'envergure suffisante pour financer les projets. Depuis que BNP Paribas a dû acquitter une amende de 9 milliards de dollars (7,6 milliards d'euros) pour avoir violé les embargos économiques américains, les liens avec l'Iran sont devenus radioactifs pour les établissements en affaire avec les États-Unis.

Les pouvoirs publics ont donc confié cette mission à Bpifrance, qui n'a pas d'activité bancaire régulée aux États-Unis. En dépit du changement de climat survenu vendredi, l'établissement souhaite finaliser sa solution pour garantir aux entreprises françaises le règlement de leurs exportations vers l'Iran. Ce dispositif sera présenté dans les prochaines semaines aux autorités iraniennes. Il devrait être opérationnel début 2018. Au total, l'enveloppe devrait atteindre jusqu'à 500 millions d'euros par an.

« Partie de poker »

Pour monter ce canal de financement, Bpifrance a pris d'innombrables précautions. « *On a créé une banque dans la banque. On a cloisonné le métier pour que tout le traitement des dossiers liés à l'Iran soit en circuit fermé* », explique un responsable de l'institution. Comme la gestion des flux de paiement n'est pas son métier, l'établissement public utilisera plusieurs petites banques françaises et européennes — sans lien avec les Etats-Unis — pour faire transiter les virements entre la France et l'Iran. Bpifrance s'appuiera sur les fonds d'investisseurs venus essentiellement d'Asie et du Moyen-Orient, et sur une poche de ressources publiques françaises, afin de délivrer des crédits aux clients iraniens qui se fourniront auprès d'entreprises françaises exportatrices.

En interne, l'institution s'est par ailleurs assurée que ses collaborateurs concernés par les dossiers Iran n'étaient pas des « *US persons* ». En clair, qu'ils n'étaient pas de nationalité américaine ou ne détenaient pas de carte verte.

L'organisme américain chargé de mettre en application les sanctions prises à l'égard de certains pays, l'OFAC (Office of Foreign Assets Control), consulté « *par courtoisie* », « *n'a rien trouvé à redire sur [leur] schéma* », précise l'établissement.

Le volontarisme de Bpifrance fait écho aux efforts déployés un peu partout en Europe pour rouvrir les canaux financiers. « *Il y a une compétition effervescente entre les pays. C'est même la plus grande partie de poker qu'on ait jamais vue*, souligne-t-on chez Bpifrance. *Tous les pays disent qu'ils ont ouvert des lignes de financement, mais combien de crédits ont réellement été signés ?* »

Fin septembre, la banque autrichienne Oberbank annonçait avoir conclu un accord-cadre avec l'Iran pour soutenir les contrats des exportateurs autrichiens. Des lignes de crédit ont aussi été théoriquement débloquées en Italie à destination de projets dans l'énergie ou dans les infrastructures. L'Allemagne travaille à un instrument similaire.

L'enjeu est de ne pas se laisser distancer dans la reconquête du marché iranien. Dans ce pays de 80 millions d'habitants, au potentiel peu exploité, les groupes français ont récemment marqué quelques points. En juillet, Total a signé un accord à près de 5 milliards de dollars, devenant la première compagnie occidentale du secteur à revenir dans le pays depuis la levée des sanctions. En août, Renault finalisait la création d'une coentreprise afin de produire sur place 150 000 voitures par an.

Incertitudes

« *Jusqu'à présent, ce sont surtout les grands groupes qui se sont illustrés, mais toute une série de PME et d'entreprises de taille intermédiaire sont prêtes à suivre dès que ces gros contrats auront abouti et que la question du financement aura avancé*, affirme Matthieu Etourneau, directeur général du Centre français des affaires de Téhéran. *L'offre hexagonale fonctionne bien avec les attentes iraniennes, et il y a une volonté politique forte d'accompagner nos entreprises.* »

La France est actuellement le 13^e fournisseur mondial de la République islamique, et le troisième en Europe, derrière l'Allemagne et l'Italie. Mais la dynamique est forte, et l'intérêt croissant. A titre d'anecdote, le lycée français de Téhéran a vu le nombre de ses élèves doubler en deux ans...

Le changement de pied de Donald Trump menace de refroidir ces ardeurs. L'incertitude créée risque d'accroître la pression psychologique sur les entreprises. Reste l'hypothèse d'un rapport de force, qui verrait les Européens faire bloc face à Washington. « *Cela ne se ferait pas forcément à leur détriment, car le président américain est isolé sur ce dossier, à la fois politiquement et juridiquement* », estime Mahasti Razavi.

L'issue est avant tout cruciale pour l'économie iranienne. La levée des sanctions, en relançant la production et les exportations d'hydrocarbures, a entraîné un net rebond de la croissance. Mais

maintenir et accentuer le mouvement nécessite davantage d'investissements étrangers. Ces derniers sont restés jusqu'ici très inférieurs aux objectifs fixés par le régime en 2015.

Par [Marie de Vergès](#) et Véronique Chocron

LE PARISIEN – 16/10/2017

23 Catalogne : Puigdemont propose à Madrid un délai de deux mois pour négocier



Barcelone (Espagne), le 15 octobre. Le président catalan Carles Puigdemont a écrit une lettre au gouvernement espagnol pour calmer le jeu.

Madrid avait ordonné au président catalan, Carles Puigdemont, de dire d'ici 10 heures ce lundi s'il déclarait l'indépendance de sa région ou s'il y renonçait. Ce dernier demande un délai de deux mois et veut rencontrer le Premier ministre espagnol «le plus vite possible».

En Catalogne, les deux camps continuent de jouer la montre. Alors que le gouvernement espagnol a laissé aux séparatistes catalans [jusqu'à 10 heures ce lundi matin](#) pour choisir de proclamer l'indépendance de la Catalogne ou non, Carles Puigdemont a fait une proposition quelques heures avant cette échéance. Dans une lettre au gouvernement espagnol, le président de Catalogne annonce son souhait de «suspendre» pendant deux mois le mandat confié par les Catalans d'aller vers un pays indépendant pour entamer un dialogue.

Il souhaite également rencontrer Mariano Rajoy «le plus vite possible» et lui demande de «renoncer à la répression». «Pendant les deux prochains mois, notre principal objectif est de vous amener à dialoguer», écrit-il au chef du gouvernement espagnol.

Il faut attendre la réaction de Madrid pour savoir si cette «suspension» va lui suffire. Avant cette lettre, la position du gouvernement espagnol était claire : si [le président catalan](#) confirmait déclarer l'indépendance de sa région, ou s'il ne répondait pas, le gouvernement lui accordait un délai supplémentaire, jusqu'au jeudi 19 octobre, pour faire machine arrière, avant de recourir [à l'article 155](#). Celui-ci permettrait à Madrid de suspendre l'autonomie de la Catalogne retrouvée après la dictature de Franco (1939-1975).

Des tensions inévitables

Le gouvernement espagnol sait qu'inévitablement cette prise de contrôle engendrerait des tensions. Elle pourrait pousser dans la rue des Catalans attachés à leur autonomie, même s'ils restent très divisés sur la question de l'indépendance.

Mardi dernier dans un discours très attendu, [le président de la région autonome avait commencé par confirmer](#) son intention de proclamer l'indépendance avant d'annoncer [la suspension du processus](#) pour laisser le temps à la négociation.

Par sa lettre, Carles Puigdemont tente de calmer le jeu. Il est partagé entre sa volonté de déclarer l'indépendance et l'opposition d'une partie des Catalans à se séparer de l'Espagne. [Ces derniers ont manifesté en masse](#) il y a une semaine.

LE FIGARO – 16/10/2017

24 Autriche : le pari gagné des conservateurs



Les négociations en vue des futures alliances, dont l'extrême droite sera l'arbitre, pourraient durer.

Il n'est pas élu directement au suffrage universel, mais c'est tout comme. À l'issue des législatives de dimanche, [le futur chancelier autrichien pourrait être un jeune homme de 31 ans](#) dont la candidature a ramené les conservateurs au pouvoir, avec 31,7 % des suffrages, après dix années passées en tant que partenaire de coalition avec les sociaux-démocrates. D'après un sondage, 42 % des électeurs de son parti ont voté pour l'ÖVP parce que Sebastian Kurz était tête de liste. Pour les deux autres partis arrivés en deuxième et troisième place, les résultats tombent respectivement à 20 % pour le chancelier sortant, Christian Kern (SPÖ, social-démocrate), et à 5 % pour Heinz-Christian Strache (FPÖ, extrême droite).

Les promesses de renouveau ont donc eu les résultats escomptés. «Je veux lutter de toutes mes forces pour apporter des changements dans ce pays», a déclaré Sebastian Kurz, ajoutant qu'il voulait apporter «un nouveau style et une nouvelle culture». Le président de la République, l'écologiste Alexander Van der Bellen, a souligné que la victoire de ce dernier était incontestable. Reste désormais à savoir à qui le parti conservateur va choisir de s'allier pour former le futur gouvernement.

Les sociaux-démocrates ont réussi à éviter la débâcle prévue par les sondages et arrivent en deuxième position avec 27 % des voix. L'extrême droite, dont la montée en puissance a été affaiblie par la campagne très à droite de Sebastian Kurz, arrive en troisième position avec 26 % des voix. Les chiffres définitifs ne seront connus que lundi soir, après le décompte des 890 000 bulletins de vote envoyés par correspondance, ceux-là mêmes qui avaient entretenu le suspense lors de l'élection présidentielle et donné la victoire à Alexander Van der Bellen face au candidat de l'extrême droite Norbert Hofer.

Afin d'avoir un gouvernement majoritaire, les conservateurs pourraient s'allier de nouveau aux sociaux-démocrates (SPÖ). Mais cette coalition traditionnelle a été à plusieurs reprises dénoncée par Sebastian Kurz et ébranlée pendant la campagne par une opération de dénigrement montée par le SPÖ. [Une entente entre ÖVP et extrême droite est loin d'être exclue](#), mais pourrait raviver les réactions tumultueuses qu'avait provoquées une coalition identique en 2000. Enfin, le SPÖ et le FPÖ pourraient à eux deux rassembler suffisamment de sièges pour former une majorité au Parlement, mais la perspective d'une telle alliance pourrait provoquer de forts clivages au sein du parti social-démocrate. «Toutes les constellations sont aujourd'hui possibles, commente Patrick Moreau, chercheur au CNRS sur les pays de langue allemande. Des négociations très dures sont à attendre.» En 1999, il avait fallu attendre 124 jours après les élections afin de connaître le nouveau gouvernement, qui avait inclus l'extrême droite.

[Myriam Detruy](#)

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien à vous,

Elena NATALITCH

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

elena.natalitch@medef-idf.fr

www.medef-idf.fr

<https://www.facebook.com/medef.idf>

